Reçu en préfecture le 14/12/2023

RAPPORT D'ACTI Publié le D: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE 2022-2023

Complexe Hippique des Pieux



Nos médaillés au Championnat de la Manche de voltige



Notre médaillée au Championnat de la Manche d'équitation adaptée



Nos médaillés au Championnat de la Manche de CSO



Nos médaillés au Championnat de France de Pony-Games



















Envoyé en préfecture le 14/12/2023 Reçu en préfecture le 14/12/2023 Publié le ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

SOMMAIRE

1. CONTEXTE GENERAL & FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- 1. Caractéristique du contrat actuel
- 2. Objectifs du contrat
- 3. Faits marquants
- 4. Performances économiques et techniques du service
- 5. Suivi des travaux
- 6. Analyse des moyens d'exploitation
- 7. Revue de la qualité du service
- 8. Analyse comparative par rapport au prévisionnel : programme de travaux et de maintenance

2. PERFORMANCE FINANCIERE

- 1. Présentation du Compte rendu financier annuel
- 2. Analyse des recettes / Analyse des charges
- 3. Analyse des investissements et de leur plan de financement
- 4. Analyse de l'équilibre économique financier global du contrat
- 5. Analyse des redevances et charges pour l'Autorité Concédante / Collectivité membre

3. PROCHAINES ETAPES & RESTE A REALISER





1. CONTEXTE GENERAL & FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Caractéristique du contrat actuel : objet, titulaire, typologie du contrat, durée, périmètre

Contrat de concession de service public pour l'exploitation et la gestion du Complexe Hippique des Pieux comprenant le centre équestre et le club house s'y rattachant situés 33 route de Barneville à LES PIEUX (50340).

Ce service public est confié par la Communauté d'agglomération du Cotentin à la SARL Complexe Hippique des Pieux, représentée par Marie-Pierre TRIPEY, conformément aux dispositions des articles L1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT).

Ce contrat a pris effet au 21 novembre 2017 pour une durée de 6 ans soit jusqu'au 20 novembre 2023.

2. Objectifs du contrat

2.1 Enseignement de l'équitation – tout public

Les cours

Les cours (ou « reprises »), qui sont dispensés aux adhérents et non adhérents, sont organisés du lundi au samedi inclus. Ainsi, de l'ordre de 59 reprises ont lieu chaque semaine.

Ce sont en moyenne 4,69 cavaliers qui participent à chaque reprise, ces cavaliers montant en moyenne une fois par semaine. Ce chiffre est supérieur à celui de l'année dernière qui était de 4,48 cavaliers par reprise par semaine.

En effet, les cavaliers de tous profils, débutants ou confirmés, cavaliers en situation de handicap, propriétaires, tous les passionnés trouvent la discipline qui les anime et leur permet d'évoluer et s'épanouir. Toutes ces disciplines, de l'initiation à la compétition se déroulent dans un environnement adapté avec un encadrement de qualité.

Des créneaux réservés à l'initiation sont prévus dans le planning hebdomadaire, en distinguant des séances d'initiation réservées aux enfants et des séances d'initiation réservées aux adultes.

Le taux de fréquentation des cours, dans le tableau ci-dessous prend en compte les séances d'initiation, de perfectionnement et d'équitation adaptée (hors scolaires, stages).



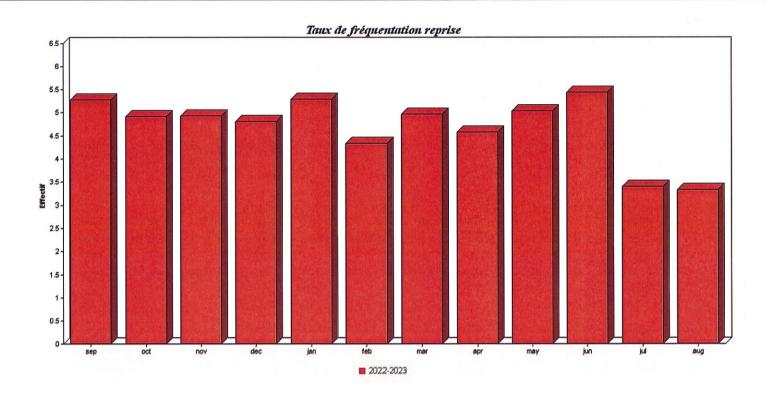


Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE



L'équitation scolaire

15 classes de cycle 2 du canton (330 élèves) contre 21 classes l'année dernière, et 3 classes du collège des Pieux pour 82 élèves (hors convention) ont participé à ces activités équestres lors de l'année scolaire 2022/2023

Dispositif « culture cheval »:

Le Département aide au financement. Cette aide s'élève à 80 % du budget total du projet dans la limite de 2500 € par classe et cela concerne la prise en charge des frais de prestation des partenaires ainsi que des frais de déplacement des élèves.

Lors de cet accueil des classes, ces dernières font chacune 6 séances de 2h.

Chaque module de 2h est réparti en 4 activités pour faire découvrir le plus d'activités autour du monde équestre :

- 1 séance d'activités d'éveil autour du poney
- 1 séance d'équitation,
- 1 séance de voltige,
- 1 séance d'équifeel.

La séance d'Equifeel : il s'agit de tests ludiques à pied où le cavalier choisit des niveaux de difficulté de contrat pour mettre en valeur sa complicité avec son poney / cheval. Le but de l'Equifeel est de donner au cavalier davantage de compréhension du poney ou du cheval, de réflexion et de ressenti dans ses interactions avec lui.





Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Chaque année, avant la reprise des séances d'équitation scolaire, une journée est mise en place pour initier et agréer les parents, accompagnateurs des classes, à cette activité. Ceci répond à une demande de l'Education nationale et la journée correspondante est organisée par le Complexe Hippique des PIEUX, assisté par le Conseiller Pédagogique en Education Physique et Sportive.

Les séances aux jeunes enfants (de moins de 3 ans)

« Bébés cavaliers »:

Depuis la rentrée de septembre 2020, nous organisons des cours hebdomadaires, ainsi que le dimanche une fois par mois. Il s'agit de séances réservées aux enfants de moins de 3 ans et à leurs parents, dans la même idée que les « bébés nageurs » ou que la « baby gym ».

Les « bébés cavaliers » proposent aux enfants, à partir de 18 mois, un moment d'immersion ludique et interactif dans le monde merveilleux des poneys.

Ces séances, qui se pratiquent en musique et en compagnie des parents, permettent aux « bébés cavaliers » de prendre un premier contact avec le poney.

Cette activité n'implique pas d'engagement en termes de fréquence de participation et reste une activité de découverte, pour le plaisir des parents et de leurs enfants.

« Mini cavaliers »:

Ces cours permettent de faire une transition, pour les petits cavaliers de 3 ans, entre les « bébés cavaliers » et les cours classiques.

Contrairement aux bébés cavaliers, les familles s'engagent dans l'activité équestre et ainsi prennent une licence et une adhésion au Complexe Hippique des Pieux.

La fréquentation de cette prestation est hebdomadaire. Les séances de « bébés cavaliers » et « mini cavaliers » sont également organisées sur différents thèmes (ferme, far ouest, cirque, ...) qui rencontrent un vrai succès.









Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Des balades « goûter » sont également organisées du printemps à la fin de l'été.

Ces séances, accessibles aux tous petits, se développent et permettent une progression. En effet, des « bébés cavaliers » passent en cours « mini cavaliers » avant de pouvoir rejoindre les cours classiques « baby poney », tandis que de nouveaux adhérents intègrent les « bébés cavaliers ».

Ces séances demandent une mise en place de matériel et décors spécifiques. Ce qui nécessite un investissement en temps, ainsi que financier.



L'équitation adaptée

Parmi les cours, des créneaux spécifiques sont toujours en place, pour accueillir un public en situation de handicap mental et/ou moteur. Ils nous viennent d'établissements comme le centre Jean ITARD de La Glacerie, le foyer Pierre ALLAIN, le foyer les Fontaines de Beaumont-Hague, l'ITEP de Querqueville ou encore le clos du Pressoir à Les Pieux mais aussi certains individuels. Cette activité est encadrée par Sylvie FAUVEL et Marie SAFIR, monitrices spécialisées depuis 2013. Cela représente 33 cavaliers réguliers. Les séances sont hebdomadaires.

Passage de galops

Les Galops sont l'appellation officielle des différents niveaux de compétences du pratiquant licencié.

Ils font l'objet d'un règlement spécifique et de modalités d'évaluation, conçues à partir de situations observables et de comportements fondamentaux de l'équitation.

Le passage des Galops est une étape importante dans la vie d'un cavalier.

Le plan de formation fédéral version 2012 intègre les dimensions cognitives, affectives, émotionnelles et relationnelles de l'apprentissage ainsi que la formalisation de l'importance de la formation du cavalier dans le domaine du travail à pied et de la manipulation du cheval.





Envoyé en préfecture le 14/12/2023 El Reçu en préfecture le 14/12/2023 Publié le ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Les Galops permettent d'évaluer la pratique équestre, les soins et les connaissances, ils se déclinent dans la plupart des disciplines équestres et se passent au sein du club pendant toutes les vacances scolaires.



Pour l'année 2022/2023 130 diplômes ont été obtenus du galop poney au galop 6.

Perfectionnement

En dehors des cours d'initiation, des cours réservés à la compétition, une trentaine de cours de perfectionnement sont proposés durant la semaine. Ces cours classiques sont dispensés par niveau, soit du galop 1 au galop 7.

Préparation à la compétition

Des cours spécifiques « compétition » sont prévus durant la semaine en fonction de la discipline. En effet, les élèves ont besoin de cours hebdomadaires en lien avec leur discipline, c'est pourquoi, la voltige, le Sauts d'obstacles, le dressage, le pony-games et le horse-ball ont des créneaux qui leur sont dédiés.

Au moins une fois dans l'année, voire plusieurs, nous proposons des stages de perfectionnement avec un intervenant extérieur, qui est spécialisé dans une discipline bien précise.

Pour le CSO nous faisons appel à Sandrine BADRE (cavalière et coach en préparation mentale et sophrologie, membre de la structure « Sophro-Cavaliers), afin d'assurer un suivi personnalisé et une préparation aux compétitions, en apprenant aux cavaliers à utiliser à booster leur potentiel.





Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Pour la voltige, c'est Nicolas ANDREANI (plusieurs fois Champion du monde) qui assure un stage pour tous les voltigeurs et qui les suit via un coaching personnalisé en ligne.

Pour le pony-games, Arnaud RIBAULT, président de la commission pony-games et référent fédéral assure des stages pour les cavaliers de cette discipline.

Pour le horse-ball, Louis SAMSON (fils de la délégataire) assure un suivi hebdomadaire des horse-ballers. En effet, ses aptitudes dans cette discipline lui ont permis de « monter » en catégorie « pro » et de faire profiter, aux élèves, de son expérience. C'est un vrai soutien technique pour l'enseignant qui assure les cours.

Pour l'équifun, Marie SAFIR, monitrice au sein du club, a suivi une formation spécifiquement liée à cette nouvelle discipline, pour assurer les cours réguliers et ainsi former une équipe qui participe à des compétitions de niveau régional

Pour l'équitation éthologique, Sophie MAISSE propose régulièrement des cours et stages de préparation à la compétition. C'est une nouvelle discipline que nous proposons en compétition.



Quelques résultats marquants pour cette année 2022-2023 :

En CSO:

Club 2 : Victoire PRESSE Championne départementale et 2^{ème} du Challenge interclubs du Cotentin.







Envoyé en préfecture le 14/12/2023 Reçu en préfecture le 14/12/2023 Publié le

ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

En Pony-Games:

Nos minimes 1 sont 2^{èmes} au championnat départemental. Nos juniors 1 sont 2^{èmes} au championnat départemental et 1^{er} au championnat régional Nos cadets 2 équipe sont 2^{èmes} au championnat départemental Nos cadets 2 en paire sont vice-champions régionaux

Nos juniors 2 sont 2èmes au championnat départemental

La paire élite est 3^{ème} au championnat départemental et 3^{ème} au championnat régional

Nos cadets 1 équipe sont champions de France

Nos cadets 1 paire sont 3 èmes du championnat de France





En horse-ball:

Nos minimes sont:

Champions départementaux

Vice-Champions régionaux

Vice-Champions de France







Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

En voltige:

En équipe:

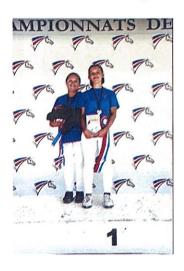
Nos équipe club 3 est Championne départementale en février 2023, Championne régionale en juin 2023 pour une équipe et Championne de France en juillet 2022 pour une autre

Notre équipe club 2 est Championne départementale en février 2023, Championne régionale en juin 2023

En individuel:

Club élite Pauline CASTEL est Championne de France, Louna LAMOTTE est vice-Championne de France et Lise RINCENT 3^{ème} au Championnat de France.

Pas de 2 amateur, Jeanne et AMBRE SONT Vice-Championnes de France.



Dispositifs d'aide à la pratique sportive

Afin de permettre un accès égal aux prestations développées par le Complexe Hippique, quel que soit le public, et dans un but de démocratisation de la pratique de l'équitation, la SARL est membre de l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances). Cela permet à différent public de bénéficier d'une subvention et donc de tarifs réduits. Dans ce dispositif, la SARL a adhéré aux deux formules : « chèques vacances classiques » et « coupons sports ».









Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

D'autres dispositifs permettent aux usagers de bénéficier d'une aide à la pratique sportive

Pass'Sport



Nous avons choisi de faire l'investissement et l'effort d'adhérer au dispositif « Pass'Sport ». C'est une aide du ministère des sport pour la pratique sportive, 50 euros par enfant sont alloués sous certaines conditions pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive.

Le Pass'Sport est une mesure pouvoir d'achat destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières, un accès facilité à une pratique sportive pérenne dans le temps en bénéficiant d'un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer.

SPOT 50



C'est une carte destinée aux jeunes de 11 à 15 ans qui habitent dans la Manche, scolarisés en collège, MFR ou institut spécialisé. Le collégien l'achète 5 € et peut bénéficier de 100 € de réductions loisirs (cinéma, sport, transport ...) auprès de 800 partenaires.

Nous acceptons la partie « pratique sportive » et « loisir », ce qui représente 55€.

Les « ATOUTS BON PLAN » et les ATOUTS NORMANDIE

La région Normandie a offert, pour la deuxième année des séances d'équitation ou des balades à cheval pour les adhérents ATOUTS NORMANDIE au volet loisir. Nous avons fait partie des clubs partenaires et nous avons bénéficié de 22 séances d'équitation et 12 balades pour l'année 2022/2023.

Nous avons été aussi partenaire des « Atouts Normandie » c'est une aide pour tous les 15-25 ans : des avantages pour financer les loisirs à hauteur de 30€.

Ce soutien s'adresse à tous les élèves inscrits dans un établissement normand.









Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Les « crinières solidaires »



Le dispositif « Crinières Solidaire » c'est quoi au juste ?

C'est un dispositif de pratique équestre pour tous, qui permet un accompagnement financier pour des personnes en difficulté sociale. Cette aide permet, pour ces personnes, une pratique régulière de l'équitation, à l'année ou par trimestre, dans un centre équestre ayant passé une convention avec le Comité Départemental d'Equitation de la Manche (CDE 50).

Etant membre actif du CDE 50, nous avons pu ainsi faire bénéficier une vingtaine de nos cavaliers d'un montant de 220€ / cavalier pour l'année.

2.2 Animations, concours et autres manifestations

Au-delà de notre participation aux différents concours de la région ainsi que les différents Championnats (Départementaux, régionaux et nationaux), nous organisons au minimum une compétition par an, soit départementale soit régionale, par discipline, au sein du club.

Nous avons organisé le Championnat départemental d'équitation adaptée, le Championnat départemental de voltige ainsi que le Championnat départemental de sauts d'obstacles sans oublier notre traditionnelle fête du club en juin.











Envoyé en préfecture le 14/12/2023 e Hipping Reçu en préfecture le 14/12/2023 Publié le ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Concernant les animations internes au club, nous essayons d'innover pour répondre au mieux aux demandes des cavaliers. Depuis peu, nous avons mis en place des séances de Montain Trail, comme prévu dans le prévisionnel 2023. Cette toute nouvelle activité semble prendre de l'ampleur (prochaine date le dimanche 22 octobre 2023) ainsi que l'équifun.

Nous proposons toujours les prestations suivantes :

• Anniversaire au poney club

Il est possible, le dimanche après-midi de venir fêter son anniversaire de 14h30 à 17h. Les enfants participent à une séance découverte à poney, à une séance de voltige pour terminer par le goûter d'anniversaire dans le club house.



• Ethologie

Sophie MAISSE (prestataire extérieure), titulaire du Brevet Fédéral spécialité « Ethologie », prend en charge l'animation éthologie, tout en bénéficiant des formations adaptées, grâce au soutien du Complexe Hippique des Pieux elle a pu obtenir.

L'éthologie est une discipline qui permet d'apprendre à communiquer et à développer une relation unique avec son cheval par le biais d'exercices, essentiellement à pied, afin d'établir des codes communs entre le cavalier et sa monture.





Ces séances ont lieu toutes les semaines le mardi soir et regroupent environ 6 cavaliers à chaque séance.

Des séances, le dimanche matin, ont été mises en place pour attirer de nouveaux cavaliers





Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

• Séances spéciales pour les parents

L'implication des parents dans les séances de « bébés cavaliers » est telle que certains d'entre eux ont eu envie de s'initier plus amplement à l'équitation.

Pour répondre à cette demande, des séances ont été programmées pendant les vacances scolaires, sans engagement des parents en termes de fréquence de participation.

Cette prestation permet aux parents de partager une même activité pour devenir une passion commune, si bien que certains parents ont décidé de s'inscrire toutes les semaines dans des cours d'adultes.

Activité liée au club-house

Le club-house est utilisé comme espace de restauration notamment lors des stages, manifestations et animations (anniversaires...). Par ailleurs, la salle du club house peut également être louée afin d'organiser des fêtes privées : vins d'honneurs, anniversaires, communions, ...

Kermesses

Pour cette année, nous avons participé à la kermesse de LES PIEUX, FLAMANVILLE, OCTEVILLE et VASTEVILLE. Il s'agit de proposer des initiations sur le site des écoles

Autres animations

Chaque année, nous assurons les balades à poneys à la foire aux moutons de Jobourg ainsi qu'à la fête de la plage à Sciotot.

Pour la première fois « les Pieux Commerces » nous a sollicités pour faire des balades à poneys dans le bourg des Pieux pendant le marché de Noël.

2.3 Equitation de plein air,

Les balades et randonnées

Le Complexe Hippique des Pieux organise des balades et randonnées avec différentes formules qui s'adaptent aux nombreuses demandes (selon la durée, le choix du parcours en campagne ou sur la plage, en rallye ou en découverte des alentours).









Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Cette activité est à son apogée lors des périodes de vacances scolaires. Il en va de même en été, période la plus propice, qui voit la mise en place d'au moins une balade d'une heure par jour. Parmi les prestations nous retrouvons les randonnées « coucher de soleil ».

Les balades pédagogiques pour les enfants

Du printemps à l'automne nous organisons, pendant les vacances scolaires et le dimanche, des balades à poney en extérieur avec des thèmes (automne, halloween, Noël, carnaval etc.) et des parcours d'embûches ludiques adaptés à l'âge des enfants.



Balade automnale

2.4 Autres groupements d'usagers

• Les comités d'entreprises

L'accord signé en 2005 avec ORANO permet toujours aux cavaliers de bénéficier de tarifs préférentiels (soit une réduction de 3 € par heure).

Une nouvelle convention a été signée le 12 avril 2023, avec l'Amicale du Cotentin, la SARL s'est engagée à proposer au personnel de la CA une réduction de 1€ sur l'ensemble des cours et 10€ sur une carte de 10 séances.

Nous avons accueilli des groupes de 10 à 15 personnes du CE EDF pour 3 séances le dimanche.





Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Les autres groupes

En mai 2023, nous avons reçu un groupe de 30 personnes des « Francas de la Manche » (association d'éducation populaire) pour une séance de 2 heures

En février et en avril, un groupe de 7 enfants du « pôle ressource enfance » (fondation Bonsauveur) est venu s'initier pendant 2 heures, au plus grand bonheur des enfants car le contact avec le poney était une première pour eux : un instant magique !

• Groupes avec hébergement des chevaux et/ou des cavaliers

Au mois de Juillet 2022 l'Etrier de Paris (75) est venu utiliser nos installations pour un stage avec 24 cavaliers, 3 enseignants et 27 poneys sur une durée de 2 semaines. La qualité de l'organisation mise en place ayant été très appréciée, de même que la qualité des installations, l'Etrier de Paris prévoit de réserver cette prestation de manière récurrente et même d'étendre sur des vacances de printemps.

• Groupes avec hébergement uniquement

Cette année nous avons eu l'occasion d'accueillir un groupe de 6 marcheurs pour une nuit avec repas du soir et petit déjeuner.

Formation

A la demande du Comité Régional de Normandie (COREN), nous avons assuré une formation de juges de voltige en février dernier.

Le COREN a aussi profité de nos installations en décembre afin de réunir une vingtaine de cavaliers de horse-ball pour détecter parmi eux de jeunes espoirs Normands.

2.5 Organisation de stages

Tous nos stages sont proposés en demi-journée, journée ou à la semaine, du lundi au vendredi et ce, pendant toutes les vacances scolaires des trois zones.

Ces stages sont accessibles à tous niveaux, en loisir comme en compétition et plusieurs formules sont proposées :

- Les stages classiques (avec ou sans passage de galops)
- Les stages compétitions
- Les stages loisirs
- Les stages à thèmes (Halloween, tir à l'arc, carnaval...)

Ces stages sont proposés avec ou sans hébergement.

La capacité d'hébergement est un atout indéniable pour cette prestation.





Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Le cumul de la fréquentation, sur l'ensemble des stages de juillet 2022 à juin 2023, donne un résultat global de 3259 heures dans les différentes formules contre 3105 heures pour l'exercice précédent : une légère hausse qui démontre que la formule des stages est toujours adaptée.

Les périodes les plus fréquentées restent les vacances de la Toussaint, de Pâques et d'été.

2.6 Travail « classique » des chevaux, accueil de chevaux en pension

Pendant cette année 2022/2023, nous avions 3 chevaux de propriétaire en pension « travail », l'objectif est d'améliorer le dressage de ces jeunes chevaux pour que leur propriétaire puisse bénéficier du travail accompli et aussi de travailler leur cheval pendant la semaine du fait des horaires de travail des propriétaires.

Nous accueillons aussi des chevaux en pension qui sont travaillés par leur propriétaire.

Location de box

Nous sommes fréquemment sollicités pour héberger des chevaux pour une nuit ou plus pour des particuliers mais aussi pour des professionnels, notamment pendant les concours organisés par la SHR des Pieux.

Nous avons même acheté un barns de boxes extérieurs pour accroitre la capacité d'accueil de chevaux.

Nous sommes régulièrement appelés par la gendarmerie pour récupérer des chevaux en divagation que nous hébergeons souvent gratuitement.

2.7 Démarche de développement durable

En termes de respect de l'environnement, la SARL est engagée dans une démarche écoresponsable : un affichage rappelant les bons gestes à adopter est systématique dans les locaux d'accueil, les vestiaires, les sanitaires, les écuries.

Il est ainsi indiqué à chacun l'importance de maîtriser les consommations des ressources : éteindre les lumières en quittant une pièce, vérifier que les robinets sont également bien fermés après utilisation (que ce soit dans les sanitaires, les vestiaires, mais également dans les douches des chevaux), ...

De plus, des bacs à déchets spécifiques, séparés et identifiés, sont mis en place dans chacune des allées des écuries. Ces bacs permettent un tri efficace des déchets, pour que les filières de prise en compte soient respectées (déchets organiques — paille souillée, crottins, ... - d'un côté; déchets en plastique — bouteilles, pots vides, emballages, ... d'un autre côté).

Cette démarche s'applique également au niveau du Club-House, où les déchets sont triés en cohérence avec les règles applicables sur la Commune des Pieux (bacs gris et bacs jaunes, recyclage du verre, notamment).





Envoyé en préfecture le 14/12/2023 Reçu en préfecture le 14/12/2023 Publié le ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

La maîtrise et l'optimisation de la consommation en papier est également une préoccupation. A ce titre, l'utilisation d'un logiciel informatique spécialisé a permis de réduire cette consommation.

Il n'est en effet plus nécessaire d'imprimer des cahiers mensuels de suivi des reprises, qui permettaient de comptabiliser le nombre de séances et les heures réalisées par chaque équidé.

Vis-à-vis de la consommation en eau, une première machine (My groom) a été achetée pour entretenir les cuirs et laver les couvertures. Cette machine présente l'avantage d'être économe en consommation d'eau.

Selon le bilan qui pourrait être fait quant à son utilisation, une seconde machine pourrait être achetée ultérieurement.

A terme, la mise en œuvre d'un dispositif de récupération des eaux de pluie est également envisagée. Un tel dispositif pourrait être utile pour l'arrosage de sols (manège, rond de longe ...) tout en permettant de réduire naturellement la consommation en eau.

Enfin, même si cela est logique, il convient de souligner qu'un partenariat est en place pour assurer le recyclage du fumier produit par l'activité du Complexe Hippique.

3. Faits marquants : modification du périmètre, avenants aux contrats, mise en service d'équipements, évolution législative

Sans objet

4. Performances économiques et technique du service

Complexe Hippique des PIEUX	
4 moniteurs et une assistante animatrice poneys	
328 licences FFE	
(357 licences FFE en 2022 et 352 licences FFE en 2021)	
99 cavaliers de compétition, toutes activités confondues	
(101 en 2022 et 80 en 2021)	
59 cours par semaine en moyenne (chevaux et poneys)	
(59 en 2022 et 56 en 2021)	
13210 heures de cours toutes activités confondues contre 13310 en 2021/2022	
15 classes du canton (330 élèves), et 3 classes du collège des Pieux 82 élèves (hors	
convention)	
8 séances d'équitation adaptée par semaine pour 36 cavaliers	
(37 en 2022 et 41 en 2021)	





Si les nombres de licenciés et d'heures de cours sont en légère réduction par rapport aux deux années précédentes, il convient de noter que ces deux années sont « post COVID » et ont été marquées par un engouement pour les activités sportives après les confinements.

La situation actuelle est équivalente à celle des années d'avant COVID, ce qui montre la stabilité de la performance de la SARL.

Analyse économique

Le résultat cette année 2022/2023 ressort négatif de20 k€. Ce résultat peu satisfaisant dans l'absolu, doit être relativisé en raison d'une dotation aux amortissements de 26 k€ qui pèse sur le résultat économique.

Compte tenu de cette dotation, qui est une charge économique non financière, la CAF (Capacité d'Autofinancement de la Sarl) reste positive à +6 k€ (-20 k€+26 k€).

Compte tenu d'un remboursement du capital des emprunts de 9.6 k€ pour l'année N et 9.7 pour l'année N+1, l'insuffisance de CAF est somme toute relative à 4 k€ (6 k€-10 k€).

Ce sont ces deux éléments qui sont les plus impactant au plan trésorerie. La trésorerie reste assez confortable à 120 k€ à fin 06/2023.

La projection des résultats futurs, en raison du départ de votre salarié nous conduit à circonscrire cette insuffisance à cet exercice.

En effet, l'économie (nette des augmentations de salaires sur N+1) devrait être de l'ordre de 35 k€, ce qui est suffisant pour rétablir l'équilibre, toute variation étant égale par ailleurs, ce qui reste bien sûr à surveiller.

Il est également à noter que le Complexe Hippique des PIEUX a obtenu le label « Clubs Excellence de Normandie » délivré par la Fédération Française d'Equitation en janvier 2021.







Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

5. Suivi des travaux

Changement des portes de box (37 chevaux, 11 poneys)

Marché PPLP-23-007 Tx remplacement portes box centre équestre LP, en cours d'exécution.

6. Analyse des moyens d'exploitation

Les travaux nécessaires à la bonne utilisation des installations sont décrits au chapitre 3 « Prochaines étapes & reste à réaliser ».

Le vieillissement du camion poids lourd conduit à prévoir son remplacement prochainement. Le reste du matériel roulant est en bon état.

Des actions sont d'ores et déjà en place pour renouveler la cavalerie selon l'âge des poneys et chevaux.

Le matériel de sellerie est également renouvelé régulièrement, pour permettre aux usagers une pratique de l'équitation en toute sécurité.

De même, le matériel pédagogique est réapprovisionné selon son état d'usage, voire des investissements en nouveau matériel sont réalisés pour développer de nouvelles activités.

7. Revue de la qualité du service

L'audit de la FFE de 2022 a renouvelé les labels de la SARL : Ecole Française d'Equitation, Poney Club de France, Cheval Club de France.

Le Label Bien-Etre Animal nous a également été attribué en 2022, sachant qu'il a été précisé que son maintien ultérieur passera par la réalisation de certains aménagements, tels que les tôles translucides dans les écuries qui seront à changer et dont la surface devrait être augmentée pour plus de luminosité naturelle, etc... (voir chapitre 3).

En ce qui concerne la politique tarifaire, les prix ont augmenté de l'ordre de seulement 3%, afin de rester attractifs et permettre un accès à l'équitation pour tous. Toutefois, cette augmentation ne nous permet pas de répercuter la hausse des prix de l'alimentation, de la paille, du foin, etc...

Les chiffres (nombre de licenciés, nombre d'heures de cours, ...), présentés précédemment, sont similaires à ceux de 2019/2020, ce qui montre une bonne adhérence des usagers à l'activité de la SARL.





8. Analyse comparative par rapport au prévisionnel : programme de travaux et de maintenance

Voir tableau en annexe

2. PERFORMANCE FINANCIERE

1. Présentation du Compte rendu financier annuel

Le Chiffre d'affaires de l'exercice ressort à 350 287 € contre 363 604 € sur l'exercice précédent. Soit une diminution de 4 %, provenant principalement du non-renouvellement des cours de 5 classes scolaires depuis la rentrée 2022,

Le niveau de Marge brute est passé de 75.45% du CA en N-1 à 76.28 % sur N,

Les frais généraux ont augmenté de 18.49 % passant de 72 823 € à 86 288 €, cette augmentation provient de l'augmentation des coûts (Electricité, Loyers, Frais d'entretiens, Assurances, ..)

A ce niveau d'analyse, compte tenu de la baisse du CA et de l'augmentation des frais, la Valeur Ajoutée subit une diminution de 20 571 €,

La masse de salaires et charges est de 174 534 €, contre 153 036 € en N-1, ce montant est en augmentation de 14 % par rapport à l'exercice précédent,

Les aides et réductions de charges liées à la Crise Covid étant supprimées, on revient à un niveau de charges sensiblement identique à N-2

2. Analyse des investissements et de leur plan de financement (dettes, subventions, fonds propres, etc.)

Après une dotation aux amortissements de 26 125 €, un résultat exceptionnel de 4615 € résultant de la vente d'un cheval et matériel, la SARL ressort un déficit de - 19 773 €, le résultat était de + 21 349 € sur l'exercice précédent

La Capacité d'Autofinancement de l'exercice reste positive à 1 288 €

3. Analyse des recettes / Analyse des charges



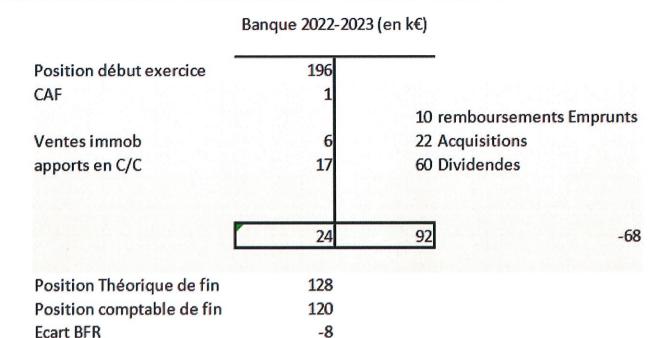


Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE



La trésorerie est positive de 120 k€ à la clôture de l'exercice,

La baisse de trésorerie provient principalement de :

- Remontée des dividendes sur le résultat de l'exercice précédent à La Familiale Tripey
- L'acquisition des chevaux et du matériel à hauteur de 22 k€ qui ont été autofinancés,

Le résultat de l'exercice est peu satisfaisant, la perte des 5 classes scolaires, et l'augmentation des coûts, a une répercussion importante sur le résultat, mais avec le départ d'un salarié en juillet 2023, l'économie devrait être (sans de nouvelles embauches) de l'ordre de 40 k€, et devrait ramener le résultat en positif pour N+1 si les mêmes chiffres sont réalisés sur le Chiffre d'affaires et les autres charges,

3. PROCHAINES ETAPES & RESTE A REALISER

- Aménagement de chambres pour accroître la capacité d'hébergement et répondre notamment à la demande d'un public handicapé (obligation réglementaire, études en cours).
- Certaines tôles au-dessus des manèges sont endommagées et l'eau s'infiltre à l'intérieur
- Les gonds des portes de la carrière ne sont pas solides.
- Des lices de la carrière sont à changer.
- Réalisation de l'entretien de la carrière par Normandie Drainage.
- Finalisation du système d'arrosage du petit manège.
- Changement du sol du grand manège et du petit manège.
- Murs des stabulations à baisser pour permettre le curage en toute sécurité, et donner plus de





Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

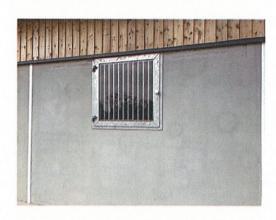
Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

lumière aux poneys (label bien-être animal).

- Mangeoires à refaire/changer avec bouchon pour les vider.
- Remplacement des portes de tous les boxes (label bien-être animal, appel d'offres en cours), en cours.
- Ouverture des murs extérieurs de la dernière allée (sous forme de fenêtre) pour que les chevaux puissent avoir la tête à l'extérieur (le tout dans le cadre du bien-être animal).

Exemple:



- Grilles des puisards dans les allées des écuries à remplacer.
- Grilles anti-intrusion entre l'extérieur et les pare-bottes du grand manège et du petit manège à remplacer par endroit.
- Remplacement de l'éclairage des écuries et des manèges par des systèmes à basse consommation.
- Changement des tôles de toit, en effet certaines sont percées (ce qui laisse entrer la pluie dans les installations) et d'autres sont opacifiées (ce qui réduit l'éclairage naturel nécessaire au bien-être des équidés, et ce qui oblige à allumer les lumières plus tôt que nécessaire).

Il peut être noté que, en complément de l'organisation en place et de la rigueur apportée à l'ensemble des activités (tant équestres que liées à l'accueil et à l'hébergement), les travaux réalisés ont permis d'obtenir des avis très favorables lors des visites périodiques des services vétérinaires et des services « Jeunesse et Sport ».

Les travaux à l'étude ne pourront ainsi que pérenniser de telles observations positives.

Objectifs et avenir

- Participation aux Championnats de France en juillet 2023 à Lamotte Beuvron et au Mans, en Voltige et en Pony-Games.
- Achat d'un nouveau camion chevaux poids lourd

Envoyé en préfecture le 14/12/2023 Envoyé en prefecture le 14/12/2023 52LO

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Annexe

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE



CONTRÔLES/ENTRETIEN/TRAVAUX BATIMENT

POLE DE PROXIMITE DES PIEUX						
LeCotentin COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	COMPLEXE HIPPIQUE					
	Réalisés 2023	Réalisés 2023 Observations/commentaires Prévisions 2024		Observations/commentaires		
Contrôles et vérifications périodiques su	ur marché					
Contrôles/Entretien périodiques						
EXTINCTEURS	180.00 €					
SSI / DESENFUMAGE	744,00 €					
CHAUDIERES / CLIMATISEURS	4 783,09 €		6 000,00 €			
HOTTE DE CUISINE	150,00 €					
	5 857,09 €					
Vérifications périodiques						
ELECTRIQUE / ECLAIRAGE DE SECURITE	1 550,00 €					
JEUX / EQUIPEMENT SPORTIFS	150,00 €	estimatif Ugap (en attente				
SSI / DESENFUMAGE	1 110,00 €	renouvellement marché par la DIB),	3 500,00 €			
INSTALLATIONS THERMIQUES	630,00 €	vérifs seront faites en fin d'année				
	3 440,00 €					
	_					
Travaux en régie						
PLOMBERIE/ ELECTRICITE	Remplacement presto de douche et interrupteurs locaux collectifs Remplacement éclairage par néons led sur 1 allée de boxs Ecurie		Remplacement éclairage par néons led sur les 2 autres allées de boxs Ecurie	Si JLL ok ?		
PEINTURE/REVETEMENT SOL	Murs chambre locataire Murs dortoirs	en cours	Remplacement parquets pvc cuisine Murs dortoirs (si non finis) et cage d'escaliers	Dépenses fournitures déjà effectuées		
MENUISERIE/MACONNERIE			Ouverture mur et abaissement enclos poneys	Chiffrage à effectuer		
Travaux entreprises						
REMPLACEMENT VMC DORTOIR			7 000,00 €	Inscription budget Pôle création plancher sur poutrelle déjà existante + escalier escamotable		
REMPLACEMENT CTA MISE EN PLACE SOUS COMPTAGE			15 000,00 €	Inscription budget DIB		

Envoyé en préfecture le 14/12/2023 Envoyé en prefecture le 14/12/2023 52LO

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023 5220

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Siren: 485075923



Complexe Hippique des Pieux

Complexe Hippique

33 Route de Barneville 50340 LES PIEUX

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023



ZI BLACTOT

50500 CARENTAN

E.mail: carentan@fiteco.com

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Envoyé en prefecture le 14/12/2023 52LO

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Envoyé en préfecture le 14/12/2023 Reçu en préfecture le 14/12/2023 52LO



SOMMAIRE

Attestation de présentation	3
ÉTATS FINANCIERS	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de Résultat	8
Compte de Résultat (suite)	9
Soldes intermédiaires de gestion	10
Annexes aux comptes annuels	11
DÉTAIL DU BILAN	18
Détail de l'actif immobilisé	19
Détail de l'actif circulant	20
Détail des capitaux propres	21
Détail des provisions pour risques et charges	22
Détail des dettes	23
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	24
Détail du compte de résultat	25
Détail du compte de résultat (suite)	27
Détail du compte de résultat (suite)	28
DOCUMENTS FISCAUX	29
Liasse Fiscale	30
AUTRES RENSEIGNEMENTS	42
Lista das immohilisations	13

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Envoyé en prefecture le 14/12/2023 52LO

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Attestation de présentation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise Complexe Hippique des Pieux pour l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023 qui se caractérisent par les données suivantes .

Total du bilan	285 957,17 Euros.
Chiffre d'affaires	350 287,22 Euros.
Résultat net comptable	-19 772,51 Euros.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des expertscomptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

A CARENTAN, le 12/10/2023.

Paul MAURER,

Expert-Comptable, Associé.



Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Envoyé en prefecture le 14/12/2023 52LO

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

ÉTATS FINANCIERS	



ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions, brevets et licences Fonds commercial (1) Autres Avances et acomptes		1 710	1 710		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industrie Autres Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	ls	24 615 245 638	18 960 192 405	5 655 53 232	6 841 57 107
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2) Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres		268		268	259
ACTIF IMMOBILISÉ	(1)	272 230	213 074	59 155	64 207
STOCKS ET EN-COURS Matières premières et autres approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises		6 932		6 932	
Avances et acomptes versés sur commandes					
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3) Clients et comptes rattachés Autres créances		63 897 30 789		63 897 30 789	44 695 45 975
Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (3)		120 378 4 806		120 378 4 806	195 640 5 390
ACTIF CIRCULANT	(II)	226 802		226 802	291 700
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Primes de remboursement des obligations (IV) Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL	(0 à V)	499 031	213 074	285 957	355 907
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (brut) (3) Dont à plus d'un an (brut)					



Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

30/06/2023



30/06/2022

Bilan Passif

		30/00/2023	30/00/2022
		Net	Net
	L		
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé :)		80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		53 320	91 971
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-19 773	21 349
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	(1)	121 547	201 320
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	(11)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS	(111)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		18 286	27 920
Emprunts et dettes financières divers		52 626	53 803
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		34 225	27 936
Dettes fiscales et sociales		45 268	39 855
		.5 255	33 333
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		14 003	5 073
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
DETTES	(IV)	164 410	154 587
Écarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL	(I à V)	285 957	355 907
(1) Dont à plus d'un an	1	1	
Dont a pius d un an Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) Dont emprunts participatifs			



ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Compte de Résultat

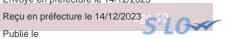
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) Ventes de marchandises 20 459 20 459 21 924 70 0459 21 924 70 04509 70 04509 70 04509 70 04509 70 04509 70 045010 70 046010 70		30/06/2023			30/06/2022
Ventes de marchandises 20 459 20 459 21 924 70		France	Exportation	Total	Total
Ventes de marchandises 20 459 20 459 21 924 70		Г			
Ventex de marchandises 20 459 20 459 21 924 70 roduction vendue (Epiens) 70 roduction vendue (Services) 329 828 329 828 341 880 365 604 70 roduction vendue (Services) 350 287 350 287 363 604 70 roduction contockée 70 roduction immobilisée 888 827 827 888 827 827 888 827 828 827 888 827 828 827 888 827 828 827 888 827 828 827 888 827 828 827 888 827 828 828 827 888 827 828 828 827 888 827 828 828 827 828 828 827 828 828	PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Production vendue (services) 329 828 329 828 339 828 341 680		20 459		20 459	21 924
Chiffres daffaires nets	Production vendue (biens)				
Production stockee Production immobilisée Production immobilisée Production immobilisée Production immobilisée 180 838 827 75 355 360 364 786 351 380 364 786 351 380 364 786 351 380 364 786 351 380 364 786 351 380 364 786 351 380 364 786	Production vendue (services)	329 828		329 828	341 680
Production immobilisée Subventions d'exploitation 180	Chiffres d'affaires nets	350 287		350 287	363 604
Subventions d'exploitation 180 Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges 838 827 75 355 75 355 75 75 355 75 7	Production stockée	······································		•	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) 351 380 364 786 CHARGES D'EXPLOITATION (2) Achats de marchandises 6 610 7 149 Variation de stock Achats de marchandises 7 6 5844 45 260 Variation de stock Achats de mathères premières et autres approvisionnements 7 6 5844 45 260 Variation de stock Achats et charges externes (5) 112 837 101 242 Impôts, taxes et versements assimilés 1286 1285 Salaires et trattements 1 18 336 143 781 Charges sociales 1 286 1285 Dotations aux amortissements sur immobilisations 2 6 198 9 255 Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur exit di reculant Dotations aux provisions sur exit di reculant Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges 4 400 1076 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (III) 375 700 342 480 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – III) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérête et produits assimilés (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérête et produits assimilés (3) Pautres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérête et produits assimilées (4) Différences positives de charge Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES CHARGES PINANCIERS (V) 258 128 CHARGES FINANCIÈRES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) 458 126 RÉSULTAT FINANCIÈR (V – VI) 458 126	Production immobilisée				
Autres produits 75 355 TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) 351 380 364 786 CHARGES D'EXPLOITATION (2) Variation de stock 6 6610 7 149 Variation de stock 7 6610 7 149 Variation de stock 6 6932 7 454 Autres achats et charges externes (5) 112 837 101 242 Autres achats et charges externes (5) 1286 1286 Salaires et traitements 148 336 143 781 Charges sociales 2 66 125 Salaires et traitements 2 148 336 143 781 Charges sociales 2 66 125 Salaires et traitements 2 16 128 9 255 Dotations aux amortissements sur immobilisations 2 66 125 Dotations aux provisions sur immobilisations 2 66 125 Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges 4 4 400 1 076 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (III) 375 704 342 480 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – III) -2-43 24 22 307 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Benéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transférée (IIV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) 258 128 Reprises sur provisions et transférée de charges Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement 10TAL DES PRODUITS FINANCIERS De transferts et produits assimilées (3) 258 128 CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) 321 254 TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	Subventions d'exploitation			180	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) CHARGES D'EXPLOITATION (2) Achats de marchandises Achats de marchandises Variation de stock Achats de martières premières et autres approvisionnements 56.844 46.260 Variation de stock Achats de matières premières et autres approvisionnements 56.844 46.260 Variation de stock Achats de charges externes (5) 112.837 101.242 Impôts, taxes et versements assimilés 1 286 1285 Salaires et traitements 1483.36 1483.36 1437.81 Charges sociales 26.198 9 255 Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges 4 400 1.076 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (III) 375.704 342.480 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1-II) -24.324 22.307 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transférée (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valoiurs ambilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Pautres valoiurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) CHARGES FINANCIERS Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêtes et produits assimilées (4) Différences positives de change CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêtes et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 321 254 FÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de	e charges		838	827
CHARGES D'EXPLOITATION (2) Achats de marchandises Variation de stock Achats de marchandises 56 844 46 260 Variation de stock Achats de marchandises 56 844 Autres achats et charges externes (5) Impôts, taxes et versements assimilés 1 286 Il 287 Salaires et traitements 1 48 336 Larges et traitements 1 48 336 Larges et traitements 1 48 336 Larges et traitements 26 198 9 255 Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur att direculant Dotations aux provisions sur att direculant Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges Be participations (1) Perte supportée ou bénéfice transférée (IIV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) Pautres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transférts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences negatives de change CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences negatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (V) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	Autres produits			75	355
Achats de marchandises Variation de stock Variation de stock Achats de matières premières et autres approvisionnements 56 844 Autres achats et charges externes (5) 112 837 101 242 Impôts, taxes et versements assimilés 1 186 1 1285 Salaires et traitements 1 18336 1 143 781 Charges sociales 1 26 198 9 255 Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur et charges Autres charges 4 400 1 076 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (III) 375 704 342 480 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – III) - 24 324 22 307 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) P'autres valeurs mobilières de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 258 128 CHARGES FINANCIÈRS Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)		351 380	364 786
Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières premières et autres approvisionnements 56 844 46 260 Variation de stock 40 45 20 74 454 Autres achats et charges externes (5) 112 837 101 242 Impôts, taxes et versements assimilés 1285 Salaires et traitements 1886 143 781 Charges sociales Charges sociales Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Natives charges Autres charges Autres charges Autres charges Autres charges Autres intribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transférée (IIV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Froduits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 258 128 CHARGES FINANCIÈRS Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIÈRES (VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VVI) -63 -126	CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Variation de stock Achats de matières premières et autres approvisionnements 56 844 46 260 Variation de stock 46 932 7 454 Autres achats et charges externes (5) 112 837 101 242 Impôts, taxes et versements assimilés 1286 1235 Salaires et traitements 188 36 143 781 Charges sociales 26 198 9 255 Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges 4400 1076 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (III) 375 704 342 480 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I—III) -24 324 22 307 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Formation de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS CHARGES FINANCIERS Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) 321 254 Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 321 254 RÉSULTAT FINANCIERS (V) VI 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V–VVI)				6 610	7 149
Variation de stock					
Variation de stock	Achats de matières premières et autres approvisionnem	nents		56 844	46 260
Autres achats et charges externes (5) 112 837 101 242 Impôts, taxes et versements assimilés 1286 1235 Salaires et traitements 1843 6 143 781 1286 1235 Salaires et traitements 1843 6 143 781 1286 9 255 Dotations aux amortissements sur immobilisations 26 125 25 027 Dotations aux provisions sur immobilisations 26 125 25 027 Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges 44 00 1076 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) 375 704 342 480 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II) -24 324 22 307 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transférée (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) 258 128 Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 258 128 CHARGES FINANCIÈRES (V) 258 128 CHARGES FINANCIÈRES (V) 321 254 (Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)					
Impôts, taxes et versements assimilés 1 286 1 235 Salaires et traitements 148 336 143 781 Charges sociales 26 198 9 255 Dotations aux amortissements sur immobilisations 26 125 25 027 Dotations aux provisions sur immobilisations 26 125 25 027 Dotations aux provisions sur immobilisations 26 125 25 027 Dotations aux provisions sur immobilisations 27 026 125 25 027 Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges 44 00 1076 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) 375 704 342 480 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II) - 24 324 22 307 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (IIV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) 258 128 Reprises sur provisions et transferts de charges Ufférences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 258 128 CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) 321 254 Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)63 -126					_
Salaires et traitements 148 336 143 781 Charges sociales 26 198 9 255 Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges 4400 1076 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (III) 375 704 342 480 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II) -24 324 22 307 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	-				_
Charges sociales 26 198 9 255 Dotations aux amortissements sur immobilisations 26 125 25 027 Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges 4 400 1076 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) 375 704 342 480 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II) -24 324 22 307 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) 258 128 Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 258 128 CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) 321 254 Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126					
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges Autres charges Autres charges Autres CHARGES D'EXPLOITATION (II) Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Exprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 258 128 CHARGES FINANCIÈRS Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126					
Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges 4 4 00 1 076 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (III) 375 704 342 480 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II) -24 324 22 307 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transférée (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) 258 128 Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 258 128 CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) 321 254 Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -321 254					
Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges 4 400 1076 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (III) 375 704 342 480 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – III) -24 324 22 307 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transférée (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 258 128 CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126				20 120	25 527
Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – III) Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VII) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	•				
Autres charges 4 400 1076 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (III) 375 704 342 480 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II) -24 324 22 307 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transférée (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) 258 128 Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) 258 128 Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 258 128 CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) 321 254 Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	•				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II) Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126				4 400	1 076
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transférée (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126		(II)			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-24 324	22 307
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV) PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 321 254 RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	Quota-parts de résultat sur opérations faites en commun	<u> </u>			
PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126					
PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	•				
De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	Terre supported ou series transfer (17)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	De participations (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob	oilisé (3)			
Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	Autres intérêts et produits assimilés (3)			258	128
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	Différences positives de change				
CHARGES FINANCIÈRES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placem	ent			
Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			258	128
Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	CHARGES FINANCIÈRES				
Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126					
Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126	·			321	254
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126				3-1	_5.
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) RÉSULTAT FINANCIER (V – VI) -63 -126		acement			
				321	254
DÉCLITAT COLIDANT AVANT IMPÔTS (I. II. III. IV. V. V.)	RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-63	-126
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V -	- VI)		-24 387	22 181



Compte de Résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	5 875	7 083
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 875	7 083
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	450	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	810	4 148
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 260	4 148
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	4 615	2 935
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		3 767
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII) TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	357 513 377 286	371 998 350 649
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	-19 773	21 349
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		





Soldes intermédiaires de gestion

		30/06/2023	30/06/2022	Variation	%
	Ventes de marchandises	20 459	21 924	- 1 465	-6,68
_	Coût direct d'achat	6 610	7 149	- 539	-7,54
+/-	Variation du stock de marchandises				·
	Marge commerciale (I)	13 849	14 775	- 926	-6,27
	Taux de marge commerciale	67,69 %	67,39 %		
+	Production vendue	329 828	341 680	- 11 852	-3,47
+	Production stockée				·
+	Production immobilisée				
	Production de l'exercice	329 828	341 680	- 11 852	-3,47
-	Matières premières et approvisionnements consommés	49 912	53 714	- 3 802	-7,08
_	Sous-traitance directe	26 549	28 419	- 1 870	-6,58
	Marge brute sur production (II)	253 368	259 547	- 6 179	-2,38
	Taux de marge brute sur production	76,82 %	75,96 %		_,
	MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	267 217	274 322	- 7 105	-2,59
	Taux de marge brute globale	76,28 %	75,45 %	, 100	2,55
	Services extérieurs et autres charges externes	86 288	72 823	13 465	18,49
	VALEUR AJOUTEE PRODUITE	180 928	201 499	- 20 571	-10,21
	Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	51,65 %	55,42 %	- 20 371	-10,21
	Subventions d'exploitation	180	33,42 /0	180	N/S
+			1 235	51	
-	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements	1 286 148 336	143 781		4,13
-				4 555	3,17
	Charges sociales	26 198	9 255	16 943	183,07
	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 288	47 228	- 41 940	-88,80
	Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	1,51 %	12,99 %		
+	Reprise sur amortissements et provisions				
-	Dotations aux amortissements sur immobilisations	26 125	25 027	1 098	4,39
-	Dotations aux provisions sur immobilisations				
-	Dotations aux provisions sur actif circulant				
-	Dotations aux provisions pour risques et charges				
+	Autres produits de gestion courante	75	355	- 280	-78,87
-	Autres charges de gestion courante	4 400	1 076	3 324	308,92
+	Transfert de charges d'exploitation	838	827	11	1,33
	RESULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)	-24 324	22 307	- 46 631	-209,04
	Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-6,94 %	6,13 %		
+	Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
-	Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+	Produits financiers de participations				
+	Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+	Autres intérêts et produits assimilés	258	128	130	101,56
+	Reprises sur provisions financières				
+	Différences positives de change				
+	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
-	Dotations financières aux amortissements et provisions				
-	Intérêts et charges assimilées	321	254	67	26,38
-	Différences négatives de change				
-	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-24 387	22 181	- 46 568	-209,95
	Résultat courant / chiffre d'affaires	-6,96 %	6,10 %		
+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+	Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 875	7 083	- 1 208	-17,05
+	Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				,
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	450		450	N/S
-	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	810	4 148	- 3 338	-80,47
-			5	5 555	20, . ,
-					
- - -	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 615	2 935	1 680	57.24
- - -	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 615	2 935	1 680	57,24
- - - -	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions RESULTAT EXCEPTIONNEL Participation des salariés aux résultats	4 615			
- - - - -	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 615	2 935 3 767 21 349	1 680 - 3 767 - 41 122	-100 - 192,62



ID: 050-200067205-20231214-DEL2023 Annexes aux comptes annuers

Complexe Hippique des Pieux

ANNEXE

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 285 957,17 E.

Le résultat net comptable est une perte de 19 772,51 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/10/2023 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Complexe Hippique des Pieux

ANNEXE

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet évènement.

2.2 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.



Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Complexe Hippique des Pieux

ANNEXE

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 272 230 E

ĺ	Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
ſ	Immobilisations incorporelles	1 710			1 710
1	Immobilisations corporelles	257 627	21 875	<i>9 250</i>	270 252
ı	Immobilisations financières	<i>259</i>	9		268
[TOTAL	<i>259 595</i>	21 884	9 <i>250</i>	272 230

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 213 074 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 710			1 710
Immobilisations corporelles	193 679	26 125	8 440	211 365
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	195 389	26 125	8 440	213 074

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Site internet	1 710	1 710	0	3 ans
Materiel	24 615	18 960	<i>5 655</i>	de 2 à 7 ans
Materiel roulant	151 920	122 332	29 588	de 4 à 7 ans
Chevaux poneys	93 717	70 073	23 644	de 3 à 5 ans
TOTAL	271 962	213 074	58 888	

3.2 - Etat des créances = 99 492 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	99 492	99 492	
TOTAL	99 492	99 492	



Complexe Hippique des Pieux

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Complexe Hippique des Pieux

ANNEXE

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Charges constatées d'avance = 4 806 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Complexe Hippique des Pieux

ANNEXE

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 80 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	800,00	80 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	800,00	80 000

4.2 - Etat des dettes = 164 410 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	18 286	18 286		
Dettes financières diverses	52 626	<i>52 626</i>		
Fournisseurs	34 225	<i>34 225</i>		
Dettes fiscales & sociales	<i>45 268</i>	<i>45 268</i>		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	14 003	14 003		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	164 410	164 410		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 32 480 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	9 210
Dettes fiscales & sociales	23 270
Autres dettes	
TOTAL	32 480



Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Complexe Hippique des Pieux

ANNEXE

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 Aux compte

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 350 287 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	20 459	5,84 %
Prestations de services	323 333	92,31 %
Produits des activités annexes	6 495	1,85 %
TOTAL	350 287	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



Complexe Hippique des Pieux

ANNEXE

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 4 806 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000000)	4 806
CCA Kavalog 01/07 à 09/02/2024	822
CCAV - Ch. const. d'av - Assurance	2 650
MSA gérant CCA	1 334
TOTAL	4 806

8.2 - Charges à payer = 32 480 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	9 210
Fournisseurs fact. non parvenu(4081000000)	9 210
Prov Loyer 1er sem 2023	7 674
Prov Fermage Branthonne	336
Prov Eau 02 à 06/2023	1 200
Dettes fiscales et sociales :	23 270
Dette conges a payer(4282000000)	17 804
H428 - Prov. congés à payer	17 804
Dette ch. sociales sur conges(4382000000)	4 998
H428 - Prov. charges congés à payer	4 998
Autres charges a payer(4386000000)	443
CSG Ded à payer	133
MSA 0 payer	310
Formation continue (4486300000)	25
Formation continue	4
TOTAL	32 480



DÉTAIL DU BILAN	



ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Détail de l'actif immobilisé

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Recherche et développement Concessions, brevets, droits similaires SITE INTERNET AMORT. SITE INTERNET Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Avances & acomptes sur immo. incorporelles IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains	1 710 -1 709	1 710 -1 709	
Installations tech., matériel et outillage MATERIEL AMORT. MATERIEL Autres immobilisations corporelles MATERIEL ROULANT CHEVAUX PONEYS AMORT MAT. ROULANT AMORT. CHEVAUX PONEYS Immobilisations en cours Avances & acomptes IMMOBILISATIONS FINANCIERES Participations mise en équivalence	5 655 24 615 -18 960 53 232 151 920 93 717 -122 332 -70 073	24 323 -17 482 57 107 151 920 81 384	-1 186 292 -1 478 -3 875 12 333 -10 118 -6 089
Autres Participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés PARTS SOCIALES Prêts Autres immobilisations financières TOTAL (I)	268 268 59 155	259 259 64 207	9 9 - 5 052



Détail de l'actif circulant

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
STOCKS			
Matières premières, approvisionnements	6 932		6 932
STOCK MATIERES ET FOURNITURES	6 932		6 932
En cours de production de biens	0 332		0 332
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES CLIENTS ET DIVERS			
Créances Clients et comptes rattachés	63 897	44 695	19 202
KAVALOG	178	2 394	- 2 216
KAVALOG Clients dus	63 719	42 301	21 418
AUTRES CRÉANCES			
Fournisseurs débiteurs	1 096	1 604	- 508
Fournisseurs Facture	1 096	1 604	- 508
Personnel			
Organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices	3 768		3 768
ETAT. IMPOTS SUR LES BENFICES	3 768		3 768
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 034	3 177	- 1 143
TVA SUR IMMOBILISATIONS	428	1 480	- 1 052
TVA Ded 20%	673	545	128
ETAT TVA REGUL ACTIF	933	1 152	- 219
Autres	23 891	41 194	- 17 303
FAMILIALE TRIPEY	21 483 6	39 883 126	- 18 400 - 120
FFE COMPET Cpte ENGAGEUR 71791 FFE Club SIF	2 117	133	1 984
COMPTE FFE Compet 71790	285	153	132
CPTE ENGAGEMENTS	203	900	- 900
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ NON VERSÉ		300	300
TRÉSORERIE ET DIVERS			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de Trésorerie			
Disponibilités	120 378	195 640	- 75 262
CHEQUES ET CB A ENCAISSER	5 663	12 724	- 7 061
CREDIT AGRICOLE	16 801	21 658	- 4 857
COMPTE SUR LIVRET	79 055	91 833	- 12 778
DEPOT A TERME		35 500	- 35 500
CAISSE D'EPARGNE	17 819	32 913	- 15 094
CAISSE		1 012	- 1 012
Caisse	1 040		1 040
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE TOTAL (II)	4 806 226 802	5 390 291 700	- 584 - 64 898
	220 302	231700	- 07 030
CHARGES À RÉPARTIR (II			
PRIMES DE RBT DES OBLIGATIONS (II			
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF			
TOTAL ACTIF (0 à V)	285 957	355 907	- 69 950



ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Détail des capitaux propres

		30/06/2023	30/06/2022	Variation
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé :)		80 000	80 000	
CAPITAL		80 000	80 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale		8 000	8 000	
RESERVE LEGALE		8 000	8 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves		53 320	91 971	- 38 651
AUTRES RESERVES		53 320	91 971	- 38 651
Report à nouveau				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-19 773	21 349	- 41 122
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL (I)	121 547	201 320	- 79 773
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL (II)			



Envoyé en préfecture le 14/12/2023 Reçu en préfecture le 14/12/2023 Publié le ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Détail des provisions pour risques et charges

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
PROVISIONS Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			



ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Détail des dettes

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts	18 286	27 920	- 9 634
PRET CA 25000 E	9 980	16 226	- 6 246
PRET AGILOR 17000 ¬	8 307	11 695	- 3 388
Découverts, concours bancaires			
Divers			
Associés	52 626	53 803	- 1 177
COMPTE COURANT MARIE PIERRE TR	50 922	52 595	- 1 673
LE CONTE Claire	1 705	1 208	497
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR CDES			
FOURNISSEURS Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 225	27.026	6 289
Fournisseurs Facture	25 015	27 936 19 606	5 409
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENU	9 210	8 330	880
DETTES FISCALES ET SOCIALES	9 210	8 330	880
Personnel	24 440	21 804	2 636
SALAIRES A PAYER	6 636	4 796	1 840
DETTE CONGES A PAYER	17 804	17 008	796
Organismes sociaux	10 300	10 657	- 357
MSA	4 163	3 457	706
GENERALI VIE (26072707)	695	607	88
DETTE CH. SOCIALES SUR CONGES	4 998	4 988	10
AUTRES CHARGES A PAYER	443	1 605	- 1 162
Etat, impôts sur les bénéfices		1 676	- 1 676
ETAT. IMPOTS SUR LES BENFICES	10 503	1 676	- 1 676
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires TVA à décaisser	10 503 3 017	5 718 1 483	4 785 1 534
TVA a decaissei TVA collectée - France 20%	4 212	2 539	1 673
TVA collectée - France 10%	342	233	1073
TVA collectée - France 5,5%	1 863	1 339	524
ETAT TVA REGUL PASSIF	1 070	122	948
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	25		25
Formation continue	25		25
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	14 003	5 073	8 930
LICENCE FFE	627		627
ASSOCIATION	13 376	5 073	8 303
Instruments de trésorerie			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL (IV)	164 410	154 587	9 823
ÉCART DE CONVERSION PASSIF			
TOTAL PASSIF (I à V)	285 957	355 907	- 69 950
TOTALT ASSIT (I a V)	203 337	333 307	05 550

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	





Détail du compte de résultat

_	•			
	30/06/2023	30/06/2022	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	20 459	21 924	- 1 465	-6,68
CLUB HOUSE 10%	20 459	21 924	- 1 465	-6,68
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	329 828	341 680	- 11 852	-3,47
COURS EQUITATION	171 355	162 009	9 346	5,77
EQUITATION ADAPTEE	810	11 941	- 11 131	-93,22
SEANCES EN GROUPES	51 845	66 235	- 14 390	-21,73
COACHING	15 951	10 677	5 274	49,40
UTILISATION DES INSTALLATIONS POUR CON	751	493	258	52,33
ANIMATIONS	4 354	3 585	769	21,45
BALLADES	7 450	5 915	1 535	25,95
STAGES	48 764	50 648	- 1 884	-3,72
PENSIONS	21 906	25 974	- 4 068	-15,66
SOINS	58	20	58	N/S
GAINS CONCOURS	90	28	62	221,43
ENGAGEMENT ORGANISATEUR Chiffres d'affaires nets	6 495 350 287	4 175 363 604	2 320 - 13 317	55,57 -3,66
Production stockée		303 00 1		
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçue	180		180	N/S
AIDES RECUES	180		180	N/S
???	100		100	14/3
???				
Reprises sur amort.et prov., transferts de charges	838	827	11	1,33
TRANSFERT DE CHARGES	838	827	11	1,33
Autres produits	75	355	- 280	-78,87
PRDTS DIVERS	75	355	- 280	-78,87
Total des produits d'exploitation	351 380	364 786	- 13 406	-3,68
CHARGES D'EXPLOITATION	6.640	7.440	F30	7.54
ACHATS CHUR HOUSE	6 610	7 149	- 539	-7,54
ACHATS CLUB HOUSE Achats C. House 20%	6 030 580	6 512 638	- 482	-7,40
Variation de stock (marchandises)	380	038	- 58	-9,09
variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approv.	56 844	46 260	10 584	22,88
PRODUITS PHARMACEUTIQUE	1 843	1 040	803	77,21
ALIMENTS (AVOINE, ORGE,)	10 392	8 868	1 524	17,19
PAILLE, FOIN,	44 580	36 395	8 185	22,49
EMBALLAGES	28	-43	71	165,12
Variation de stock matières premières et approv.	-6 932	7 454	- 14 386	-193,00
VARIATION STOCK MATIERES FOURN	-6 932	7 454	- 14 386	-193,00
Autres achats et charges externes	112 837	101 242	11 595	11,45
MARECHAL FERRANT	10 779	11 847	- 1 068	-9,01
FRAIS DEBOURAGE ET TRAVAIL CHE	942 14 828	2 327	- 1 385	-59,52
COACHING	5 637	14 246	582	4,09
ELECTRICITE COMBUSTIBLES CHAUFFAGE	3 603	4 490 3 854	1 147 - 251	25,55 -6,51
EAU	5 179	1 207	3 972	329,08
GAZ OIL	4 615	5 474	- 859	-15,69
MAT. PRDTS ENTRETIEN	2 254	1 763	491	27,85
SELLERIE SELLERIE	1 276	1 778	- 502	-28,23
VETEMENTS PROFESSIONNELS	28	745	- 717	-96,24
FOURNITURES DIVERSES, PETIT EQ	1 696	1 860	- 164	-8,82
FOURNITURES DE BUREAU	1 000	422	578	136,97
LOVER COMPLEYE HIDDIOLIE	15 9/12	12 220	3 603	20 11

15 842

12 239



LOYER COMPLEXE HIPPIQUE

3 603

29,44

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

30/06/2022 Variation % 30/06/2023

AUTRES LOCATIONS	672	628	44	7,01
LOCATION MATERIEL	40	639	- 599	-93,74
LOCAM LOCATION LOGICIEL	1 307	1 272	35	2,75
LOC GRENKE KAVALOG WEB	2 052	2 050	2	0,10
ENTRETIEN INSTALLATIONS	1 536	1 747	- 211	-12,08
ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	9 073	4 470	4 603	102,98
ENTRETIEN MATERIEL	414	169	245	144,97
MAINTENANCE		125	- 125	-100
ASSUR. PRETS	259	259		0,00
MULTIRISQUE	4 189	3 307	882	26,67
ASS ENGINS AGRIC	533	422	111	26,30
ASS TRANSP. UNIC	3 919	2 883	1 036	35,93
DOCUMENTATION - FORMATION	25	41	- 16	-39,02
HONORAIRES VETERINAIRES	2 446	3 346	- 900	
	8 843	8 220	623	-26,90
HONORAIRES COMPTABLE				7,58
HONORAIRES JURIDIQUE	536	475	61	12,84
HONORAIRES SOCIAL	1 222	1 224	- 2	-0,16
FRAIS D'ACTES	89	43	46	106,98
DECORATIONS		6	- 6	-100
PRESTATIONS INTERNET	203	244	- 41	-16,80
DONS POURBOIRES		67	- 67	-100
FRAIS DE DEPLACEMENT	353	462	- 109	-23,59
DEPLACEMENTS CONCOURS	35	118	- 83	-70,34
FRAIS DE RECEPTION	93	125	- 32	-25,60
FRAIS POSTAUX	108	517	- 409	-79,11
TELEPHONE	2 675	2 871	- 196	-6,83
COMMISSIONS CARTES BANCAIRES	913	863	50	5,79
FRAIS BANCAIRES	1 171	745	426	57,18
COTISATIONS	930	930		0,00
LIVRETS, INSCRIPTION HARAS NAT	128	91	37	40,66
ENGAGEMENTS CONCOURS	984	485	499	102,89
SIRAM	142	71	71	100,00
AUTRES SERVICES EXT	269	75	194	258,67
Impôts, taxes et versements assimilés	1 286	1 235	51	4,13
FAFSEA PROVEA AFNCA	531	526	5	0,95
CFE	531	492	39	7,93
TAXES DIVERSES	224	217	7	3,23
Salaires et traitements	148 336			
		143 781	4 555	3,17
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	96 365	91 523	4 842	5,29
REMUNERATION GERANCE	36 000	36 000	204	0,00
COTIS OBLIGATOIRES GERANT	15 174	14 290	884	6,19
CONGES PAYES	796	1 968	- 1 172	-59,55
Charges sociales	26 198	9 255	16 943	183,07
COTISATIONS MSA	24 790	24 220	570	2,35
Mutuelle	1 417	898	519	57,80
CHARGES SUR CP	10	611	- 601	-98,36
REDUCTION COTIS SOCIALES	-423	-16 859	16 436	97,49
???				
Médecine du travail	405	384	21	5,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations	26 125	25 027	1 098	4,39
DOTATIONS AUX AMORTISSEMTS	26 125	25 027	1 098	4,39
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	4 400	1 076	3 324	308,92
CREANCES PERDUES	4 201	1 030	3 171	307,86
CHARGES DIVERSES GESTION COURA	200	46	154	334,78
Total des charges d'exploitation		342 480	33 224	9,70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-24 324	22 307	- 46 631	-209,04





ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Détail du compte de résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022	Variation	%
Quote-parts de résultat s/opér en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés	258	128	130	101,56
PRODUITS FINANCIERS	258	128	130	101,56
Reprises sur provisions et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilieres				
Total des produits financiers	258	128	130	101,56
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amort. et provisions				
Intérêts et charges assimilées	321	254	67	26,38
INTERETS SUR EMPRUNTS	180	252	- 72	-28,57
Agios	142	2	140	N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total des charges financières	321	254	67	26,38
RÉSULTAT FINANCIER	-63	-126	63	50,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-24 387	22 181	- 46 568	-209,95





Détail du compte de résultat (suite)

30/06/2023	30/06/2022	Variation	%	

PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Bus duite assesstica and a sur out subticute an acuital	F 07F	7 083	- 1 208	17.05
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 875			-17,05
CESSION IMMOB. CORPORELLE	4 167	6 833	- 2 666	-39,02
CESSION MATERIEL	1 708	250	1 458	583,20
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	5 875	7 083	- 1 208	-17,05
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 070	7 000	1100	27,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	450		450	N/S
PENALITES, MAJ. RETARD	450		450	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	810	4 148	- 3 338	-80,47
VALEUR NETTE CPTBLE ELTS CEDES	810	4 148	- 3 338	-80,47
Dotations except.aux amortissements et provisions	010	. 1.0	3 333	33,
Total des charges exceptionnelles	1 260	4 148	- 2 888	-69,62
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 615	2 935	1 680	57,24
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices		3 767	- 3 767	-100
IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 767	- 3 767	-100
TOTAL DES PRODUITS	357 513	371 998	- 14 485	-3,89
TOTAL DES CHARGES	377 286	350 649	26 637	7,60
RÉSULTAT NET	-19 773	21 349	- 41 122	-192,62



DOCUMENTS FISCAUX



Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)



BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Dé	signation de l'entreprise <u>Complexe Hippique des Pieux</u>							Néa	ant 🗌 *
	resse de l'entreprise 33 Route de Barneville 50340	LES	PIEIIX						
		I	7						
SIF	4 0 3 0 7 3 9 2 3 0 0 0	1 .	4						
Du	rée de l'exercice en nombre de mois *	ce pr	écédent * 1 2	J					
H							Exercice		
L	4.0715		Brut	LA	mortissements-Provis	one	[3 ₁ 0]0 ₁ 6	2 <u> </u> et	11213
L	ACTIF	Н	1	+	2	0113		3	
ISÉ	Immobilisations Fonds commercial *	010		012	1	_			
IOBIL	incorporelles (Autres *	014	1 710	016					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations corporelles *	028	270 252	030	211 36	5	;		888
CTIF	Immobilisations financières * (1)	040	268	042	2				268
Ĺ	Total I (5)	044	272 230	048	213 07	4	!	59	155
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production * Marchandises *	050	6 932	052	2			6	932
L	Marchandises *	060		062	2				
TAN.	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	i				
ACTIF CIRCULANT	Créances	068	63 897	070				63	897
Ě	(2) Autres * (3)	072	30 789	074	1		;	30	789
Ĭ	Valeurs mobilières de placement	080		082	2				
	Disponibilités	084	120 378	086	5		1,2	20	378
	Charges constatées d'avance *	092	4 806	094				4	806
	Total II	096	226 802	098	3		22	26	802
Г	Total général (I + II)	110	499 031	112	213 07	4	2.8	35	957
	PASSIF			\top			Exercice N	١	NET
	Capital social ou individuel *					120		30	000
	Capital social ou individuel * Écarts de réévaluation					120		30	000
	Écarts de réévaluation					124			
PRES	Écarts de réévaluation Réserve légale					124 126			000
PROPRES	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées *		-*	1121		124 126 130		8	000
TAUX PROPRES	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v	ivants	s*	131)	124 126 130 132		8	
CAPITAUX PROPRES	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau	ivants	s*	131)	124 126 130 132 134		8	320
CAPITAUX PROPRES	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice	ivants	s *	131)	124 126 130 132 134 136	(:	8	000
CAPITAUX PROPRES	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement	ivants	s *	131)	124 126 130 132 134 136	(:	8	320
CAPITAUX PROPRES	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice	ivants	s*	131		124 126 130 132 134 136 137 140	(:	8 53	320 773)
	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées	ivant	s *	131	Total I	1244 1266 1300 1322 1344 1366 1377 1400	(:	8 53	320
	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées Provisions pour risques et charges	ivants	s **	131		124 126 130 132 134 136 137 140 142	(:	8 8 53 19 221	773) 547
_	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées Provisions pour risques et charges Emprunts et dettes assimilées	ivants	s*	131	Total I	124 126 130 132 134 136 137 140 142 154	(:	8 8 53 19 221	320 773)
_	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées Provisions pour risques et charges Emprunts et dettes assimilées Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	ivants	s*	131	Total I	124 126 130 132 134 136 137 140 142 154 156	12	8 8 53 3 119 1221	773) 547
	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées Provisions pour risques et charges Emprunts et dettes assimilées Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Fournisseurs et comptes rattachés *	ivants	s *		Total II	124 126 130 132 134 136 137 140 142 154 166	1;	8 8 53 3 119 1221	773) 547
_	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées Provisions pour risques et charges Emprunts et dettes assimilées Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Fournisseurs et comptes rattachés * Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N:	ivants	s **	131	Total II	124 126 130 132 134 136 137 140 154 156 164 166	12	8 53 19 221 34	773) 547
_	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées Provisions pour risques et charges Emprunts et dettes assimilées Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Fournisseurs et comptes rattachés *	ivants	s*		Total II Total II 52 626	124 126 130 132 134 136 137 140 154 156 164 166 172	12	8 53 19 221 8 34	000 320 773) 547 286 225 898
_	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées Provisions pour risques et charges Emprunts et dettes assimilées Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Fournisseurs et comptes rattachés * Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N:	ivant		169	Total II Total II 52 626)	1244 126 130 132 134 136 137 140 142 154 166 164 172 174	(;	8 53 19 221 8 34	000 320 773) 547 286
_	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées Provisions pour risques et charges Emprunts et dettes assimilées Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Fournisseurs et comptes rattachés * Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N:	ivants		169	Total II Total II 52 626	124 126 130 132 134 136 137 140 154 156 164 166 172	(:	8 8 19 21 18 34 11	000 320 773) 547 286 225 898
DETTES (4)	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées Provisions pour risques et charges Emprunts et dettes assimilées Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Fournisseurs et comptes rattachés * Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N:	(4)	To Dont dettes à plus d'u	1699 btal g	Total II Total III 52 626) Total III énéral (I + II + III)	1244 126 130 132 134 136 137 140 142 154 166 164 172 174	(;	8 53 19 221 18 34 11 54 35	0000 320 773) 547 286 225 898
DETTES (4)	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées Provisions pour risques et charges Emprunts et dettes assimilées Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Fournisseurs et comptes rattachés * Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N:	(4)	Toont dettes à plus d'u Coût de revient des ir ou créées au cours de	169 un an nmob	Total II Total III 52 626) Total III énéral (I + II + III)	1244 126 130 132 134 136 137 140 142 154 166 172 174 176 180	(;	8 53 19 221 118 334 111 644 35 8	0000 320 773) 547 286 225 898 410 957
	Écarts de réévaluation Réserve légale Réserves réglementées * Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées Provisions pour risques et charges Emprunts et dettes assimilées Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Fournisseurs et comptes rattachés * Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N:		To Dont dettes à plus d'u	169 un an nmob	Total II Total III 52 626) Total III énéral (I + II + III)	1244 126 130 132 134 136 137 140 142 154 166 172 174 176 180	(; 1; 1; 1; 2;	8 8 19 118 118 111 118 119 119	0000 320 773) 547 286 225 898 410 957 580

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B-SD 2023

_					SULTAT SIMI				L (CII	nstc)		2033-B-SD 2023
	nulaire obligatoire (article 302 septies Désig bis du Code général des impôts)			ise _	Complexe H	ırbbıdı	e c	ies Pieux Formulaire déj	osé		1. 1	Néant □ Exercice N clos le 0 0 16 12 0 2 3
<u> </u>	– RÉSULTAT COMPT	ABL	<u>.E</u>				L	au titre de l'		018	اگا	1 1
zΙ	Ventes de marchandises *					¬ do	nt e:	xport	209		210	20 459
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production vendue			{	Biens	et :	livra	isons Inautaires	215		214	
<u>.</u>			/ Mari	l ation	Services * du stock en produ			(217		218	329 828
EZ.	Production stockée *				finis et en cours de			lies,			222	
S C	Production immobilisée *										224	
51	Subventions d'exploitations reçu	es									226	180
ᇗ.	Autres produits										230	913
						Т	otal	des produits d	'explo	itation hors TVA (I)	232	351 380
ŀ	Achats de marchandises * (y cor	-	droits de dou	ane)							234	6 610
ŀ	Variation de stocks (marchandise										236	
ŀ	Achats de matières premières et		* *			lroits de do	uan	e)			238	56 84
₫.	Variation de stock (matières prer	nières	et approvision	nner	nents) * dont crédit l	:1					240	(6 932
TAT.	Autres charges externes * :				– mobilier :			– immo	bilier :		242	112 83
₫.	Impôts, taxes et versements assir	nilés			dor. CFE	nt taxe prof E et CVAE	essi	onnelle	243	531	244	1 280
) EX	Rémunérations du personnel *										250	148 330
S [Charges sociales (cf. renvoi 380)										252	26 198
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements *										254	26 125
요[Dotations aux provisions										256	
	Autres charges commer	ciales	ns fiscales po s à l'étranger *		*				259	} }	262	4 400
	aont co	isatio es et	ns versées au professionnel	x org les	anisations				260	J		
								Total des c	harges	d'exploitation (II)	264	375 704
1 -	- RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I –	11)								270	(24 324
	Produits financiers		(III) 28	0	258			Charges financ	ières	(V)	294	321
	Produits exceptionnels		(IV)								290	5 875
		ſ	dont amort	issem nova	ients des souscript ntes (art. 217 octie	ions dans		347		ì	300	1 260
	Charges exceptionnelles (VI)	ĺ	dont amort	ssem	ents exceptionnel uvelles (art. 39 qu	s de 25% d	.es	348]		
	Impôt sur les bénéfices *		(VII)					•		•	306	
2 -	- BÉNÉFICES OU PERTES : Pro	duits	(I + III+ IV) – (Charges (II + V -	+ VI + VII)				310	(19 773
В	- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le b	énéfi	ice comptable col.	1, le défici	it co	mptable col. 2	312		314	19 773
П	Rémunérations et avantages pers	onnel	ls non déduct	bles	*				316			
Ī	Amortissements excédentaires (a	rt. 39-	-4 CGI) et aut	res ar	nortissements non	déductible	es		318			
2	Provisions non déductibles *								322			
atior	Impôts et taxes non déductibles	* (cf j	page 7 de la r	otice	: 2033-NOT-SD)				324			
ntégrations	Divers *, dont intérêts excéden- taires des optes-ots d'associés	247		ĥ	carts de valeurs quidatives sur OP	С	248		330	450		
Réi	Fraction des loyers à réintégrer de crédit-bail immobilier et de levée			1/	Part des loyers dispe réintégration (art. 23	ensée de	249		251			
ŀ	Charges afférentes à l'activité relevant						de t	ransport maritime	998			
ŀ	Résultat fiscal afférent à l'activité releva		• •					-	999		1	
┪	Produits afférents à l'activité relevant		· .			•				•	997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986			ZFU-TE (44. octies)	A)	987				342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>)	981			JEI (44. sexies A)		989					
g	ZRD (44. terdecies)	127		1	ZRR (44. quindecies	s)	138					
Déductions	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991										
] Eq	ZFANG 44. quaterdecies	345		_	Investissements out		344		4			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992 Secit			Zone de développement p [44 <i>septdeaies</i>]	pnontaire	993				250	
	Créance due au report en arrière du de Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		Déc	duction exceptionnelle (A	rt 39 de des A)	346 643				350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 deales B)	645		Déc	duction exceptionnelle (A	rt 39 de aes C)	647					
	Déduction exceptionnelle (Art 39 de des D)	648		con	duction exceptionnelle sin duite (art.39 decies E)		641					
	Déduction exceptionnelle (Art 39 duais F) SULTAT FISCAL AVANT IMPUTATI	ON E	DES DÉFICITS		łuction exceptionnelle (A. ÉRIEURS	rt 39 dedes G Bénéfices	649 col.	1 Déficit col. :	2 352		354	19 323
icits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *								356		271	
	Déficits antérieurs reportables *	NI D		(O)	lont imputés sur le rési		ac 1	1 Déficit col. 2	370		360 372	19 323
	SULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION Explications concernant cette rubrique sont do					Bénéfices	COI.	1 Dencit COL 2	3/0		3/4	1, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFiP N°2033-B-SD 2023

Complexe Hippique des Pieux	
Détail des réintégrations diverses (total reporté en zone 330)	Montant
Amendes et penalites	450
Détail des déductions diverses (total reporté en zone 350)	
Detail des déductions diverses (total réporte en zone 550)	Montont
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Montant
	Montant

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

(3)

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD 2023

ormu A b	laire obligato is du Code ge	pire (article 302 se énéral des impôti	pties s)	Dés	ignation	de l'e	entrepri	se : <u>C</u>	omp1	.exe	∋ H	ipp	oiq	ue des P	ieu	X					Néant [
ı		OBILISATION MINOBILISÉ	ONS		Valeur l immobili début de	sations	au .		Augme	entatio	ns			Diminutions			Valeur brut immobilisati la fin de l'ex	ions à	y	aleur d'or	ation légale *
	ACIII II	Fonds com:	mercial	400	acear ac	- CACI		402				-	404			406			Ь	ilisations	en fin d'exen
	bilisations porelles	Autres	e.re.iai	410		1	710	412					414			416		1 71	n		
	Terrains			420		Т.	710	422					424			426		1 /1	. 0		
Immobilisations corporelles				Н				432				\dashv	434			436			+		
corpo	Construct	ons techniques		430		0.4	202	442				_				446			_		
tions	Installatio	et outillage inc ons générales	lustriels	440		24	323	+			62	5	444 454	۷.	333	456	-	24 61	. 5		
ODIIISA	agencem	ents divers		450		1 [1	000	452				\dashv	454			466			+		
Ĭ		de transport nmobilisations		460			920	462								+		51 92			
	corporell	les		470		81	384	472		19	25	-	474	6	917	476		93 71	-		
1	mmobilisat	tions financière		480			259	482				9	484			486		26	-+		
		TC	TAL	490		259	595	492		21	88	4	494	9 .	250	496		72 23	30		
11		AMORTIS:				Mc		es amorti ut de l'ex			ΑL			ns : dotations xercice		érents	ns : amortisse aux éléments actif et reprise	sortis			mortisseme: e l'exercice
Fo	onds comm	nercial				495				-	497				498				499		
Au	tres immob	oilisations incor	porelle:	5		500			1 71	.0	502				504				506		1 7
ņ	Terrains					510					512				514				516		
	Construct	tions				520					522				524				526		
Immobilisations corporelles	Installatio	ons techniques et outillage inc	histrials			530		1	7 48	32	532			3 001	534	7 (523	536		18 9
au our	Installatio	ons générales, ements divers			i,	540			, 10		542	3 001		544				546			
TOD I		de transport				550		1.1	2 21	4	552	52		10 118					556		122 3:
		nmobilisations	corpore	elles		560			3 98	- 7	562			13 006	554 564		6	917	566		70 0
					TOTAL	570			5 38		572			26 125	574			6 917 8 440	576		213 0
П	PL	.US-VALUE	S, M	OINS	S-VALL	ES	(19 % (si ce	6, 15 % e	et 0 % p	oour l	es en	trepris dre us	ses à n éta	l'IS, 12,8 % pour t du même modè	les er le)	ntrepris					
Nat	cédées		1				2					3				4			5		
	de poste : nises hors : réintégré	service ou es dans	Mat	erie	el			Chevau:	x pon	eys		-									
У		ome prive es produits é industrielle.	6				7					8			-	9			10		
Tions		eur d'actif *	Amo	rtisser	ments *	Val	leur rési	duelle	Prix	de ce	ession	*		Court terme *			Plus ou moins		tarma		
		•		2			3			4				5		19 %	6 1	Long 5 % ou		Ø	0 % ®
1		2 333			1 523			810			1 7	708		898							
2		6 917			6 917						4 1	.67		4 167							
3																					
4																					
-																					
5																					
5																					
5									l												
5 6 7																					
5 6 7 8																					
5 6 7 8 9	.L 578	9 250	580		8 440	582		810	584		5 8	375	586	5 065	581		58	7		589	
5 6 7 8	.L 578	9 250 Plus-values t		à 19 '	8 440 % ⁽¹⁾	582		810		Régula			586 590	5 065	581 583		58	+		589	

SAGE Experts-comptables janvier 2023

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

DGFiP N° 2033-D-SD 2023



RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désigna	ation de	e l'en	Comple:	xe H	ippique	e des Pi	.eux	:							Néant □*
I REL	.EVÉ [DES	PROVISIONS - A	MOR	TISSEM	ENTS DÉF		Α ⁻	TOIRES						
A NATURE	DES P	ROV:	ISIONS			t au début exercice			Augmentations : dotations de l'exerc			Diminutions reprises de l'exercice		àlaf	Montant in de l'exercice
	Amoi	rtisse	ments dérogatoires	600			602	T		1	604		606		
Provisions réglementées	Dont	majo	orations inelles de 30 %	601			603	T		- (605		607		
1-5,			visions réglementées *	610			612	T		(614		616		
Provisio	ns pou	r risc	ques et charges	620			622	T		- (624		626		
	Sur ir	nmol	bilisations	630			632	T		- (634		636		
Provisions	Sur st	tocks	et en cours	640			642	T		(644		646		
pour dépréciation	Sur cl	ients	et comptes rattachés	650			652	Т		(654		656		
	Autres	prov	isions pour dépréciation	660			662	I			664		666		
			TOTAL	680			682	I		(684		686		
В моичеме	INTS AF	FECTA	ANT LA PROVISION POUR Dotations	. AMORT		DÉROGATOIRI prises	.ES	٦				OTATIONS AUX PROVISIO			ES À PAYER
Fonds commercia	al	681	Dotations	683		11565	1					POUR L'ASSIETTE DE L'IN ıffisant, joindre un état di			èle)
Autres immobilis incorporelles	ations	700		705					1 Indemnités por charges sociale	ur con es et fi	gés i scale	à payer, es correspondantes			
Terrains		710		715					2						
Constructions		720		725					3						
Inst. techniques mat. et outillage	; e	730		735					4						
Inst. générales, cements amén.	agen- div.	740		745					5						
Matériel de tran	ısport	750		755					6		_				
Autres immobili tions corporelle		760		765					7						
ТС	OTAL	770		775			\perp		TOTAL à reporter	ligne 3	322 c	du tableau n° 2033-B-SD	780		
II DÉF	ICITS	RE	PORTABLES					Ĺ							
			u titre de l'exercice pré				(0)								
Déficits transféré Nombres d'opéra			oit (article 209-II-2 du CG: ercice	<u>D</u>	982 bis 982 ter		\exists								
Déficits imputé	s				983	3									
Déficits reporta	ıbles				984	Ė	(0)								
Déficits de l'exe					960	+									
Total des déficits		à rep	porter		970	19 3	322								
		omp	olémentaires facultative	es			—	_				381	ı T		
				éductible					ées en application	325					
			dont cotisat	itions fac						327					
Cotisations per	sonnell	es ob	bligatoires de l'exploit		n cotisation	es sociales obl	ir		hors CSG-CRDS	326		380)		
N° du centre d	e gestic	on ag		Itam sc.	3 COlloanor.	S SOCIAICS OF.	gavii	.00	nois coo-crao	2401		388	3		
Montant de la 1	ГVA со	llecté	śe									374	4		39 107
Montant de la 1	ΓVA dé	ducti	ible sur biens et servic	ces (saı	af immobil	lisations)						378	3		18 589
Montant des pr	rélèven	ients	personnels de l'explo	itant								399	9		
Aides perçues a	ayant d	onné	é droit à la réduction c	d'impôt	t prévue a	u 4 de l'artic	:le 238	8 1	bis du CGI pour l'e	entrep	rise	donatrice 398	3		
Montant de l'inve	estissem	ent re	eçu qui a donné lieu à ar	mortisse	ment excep	otionnel chez	l'entre	≥pr	ise investisseur dans	le cad	lre d	le l'article 217 octies 397	7		



⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Reçu en préfecture le 14/12/2023 35

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)



DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise: Complexe Hippique des Pieux		Néant □]*
Exercice ouvert le:01/07/2022, et clos le:30/.06/2023 Données en nomb	re de m	nois 1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *:	376		5,00
Dont apprentis	657		
Dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	350	287
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	5	065
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	355	352
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		75
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		180
Variation positive des stocks	111	6	932
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	7	187
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	115	292
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	41	086
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	4	400
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	160	778
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	201	761
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	201	761
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas d Si vous ètes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117 dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE	, vous	er ce cadre serez alors). ;
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case O20 X Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le 022 355 352 55 45 4 5 4 5 4 5 4 5 4 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5			
Chiffre d'affaires de treience CVAE (report de la lighe 106, le 22 355 352 Effectifs au sens de la CVAE * Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	023		5,00
	1		
	. /	2 10 17	
Période de référence 024 0 1 / 0 7 / 2 0 2 2 160 3 0 / 0 6 Date de cessation 0 1 / 0 7	/	2 0 2	2 3

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD

au § déclaration des effectifs.

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

DGFiP N°2033-F-SD 2023 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) (liste de dét	es personnes ou groupements enant directement au moins 1	s de personnes de droit ou de fait 0 % du capital de la société)	
N° de dépôt			(1) Néant
			() Iveant
Exercice clos le 30062023		SIREN	4 8 5 0 7 5 9 2
Dénomination de l'entreprise	Complexe Hippique des	Pieux	
Adresse (voie) 33 Route	de Barneville		
Code postal 50340	Ville	LES PIEUX	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901 1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902 99
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903 3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904 1
L CADITAL DÉTENIL DAD LES DEDSONA	IEC MODAL EC .		
Forme juridique Soc. Civile	Dénomination Familiale T	RIPEY	
	549564	% de détention 99,00	Nb de parts ou actions
Adresse: N° 2	Voie Rue des Capucins		
Code Postal 50340	Commune LES PIEUX	Pays	FRANCE
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse: N° Code Postal	Voie Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	rays	
N° SIREN (si société établie en France)	Denomination	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSON	NES PHYSIQUES :		
Titre (2) Nom patronymi	que	Prénom(s)	
Nom marital			de parts ou actions
	Département Co	ommune Pays	
Adresse: N° Code Postal	Commune	Pays	
Titre (2) Nom patronymi	me	Prénom(s)	
Nom marital			de parts ou actions
	° Département Co	ommune Pays	
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)	7	FILIALES E	T PARTICIPATIONS	S	DGFiP N° 2033-G-SD 2023
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.) N° de dépôt		es personnes ou groupem t la société détient directe	ents de personnes de droit ou ement au moins 10 % du capite	ı de fait al)	(1) Néant v *
			·	•	Néant x *
Exercice clos le	30062023			SIREN	4 8 5 0 7 5 9 2 3
Dénomination de l'entrepris	se C	omplexe Hippique d	les Pieux		
Adresse (voie) 33	Route de Barne	eville			
Code postal 50	340		Ville LES PIEUX		
I - NOMBRE TOTAL DE	E FILIALES DÉTENU	ES PAR L'ENTREPRISE :	905		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société éta	ablie en France)			% d	le détention
Adresse: N°		Voie			
Code l	Postal	Commune		Pay	s
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société éta	ablie en France)			% d	le détention
Adresse: N°		Voie			
Code l	Postal	Commune		Pay	s
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société éta	ablie en France)			% d	le détention
Adresse: N°		Voie			
Code l	Postal	Commune		Pay	s
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société éta	ablie en France)			% d	le détention
Adresse: N°		Voie			
Code l	Postal	Commune		Pay	s
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société éta	ıblie en France)			% d	le détention
Adresse: N°		Voie			
Code l	Postal	Commune		Pay	s
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société éta	ıblie en France)			% d	le détention
Adresse: N° 🗆		Voie			
Code 1	Postal	Commune		Pay	8
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société éta	ablie en France)			% d	le détention
Adresse: N° 🗆		Voie			
Code l	Postal	Commune		Pay	s
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société éta	ıblie en France)			% d	le détention
Adresse: N°		Voie		.,,	
Code l	Postal	Commune		Pay	s



⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Nº 2065-SD

RÉPUBLIQUE							
FRANÇAISE	Formulaire à dépo	oser					
Liberté Égalité	en double exempl				(art 223 du	Formulair Code général	e obligatoire des impôts)
Fraternité		IMPOT SUR LE	ES SOCIETES		Timbr	re à date du servi	
Exercice ouvert le	01072022	et clos le 30062023	Régir	me simplifié d'imposition	٦		X
éclaration souscrite pour le r	résultat d'ensemble du	groupe		Régime réel normal			
PME innovantes, cocher la							
i option pour le régime optio	nnel de taxation au ton	inage, art. 209-0 B (entreprises o	de transport maritime), cocher la	a case			
	ON DE L'ENTREPRIS						
Complexe Hippique des 33 Route de Barneville 50340 LES PIEUX	Désignation de la sociéte Pieux	<u>.e.</u>	A	dresse du siège social:			
50340 LES PIEUX 4 8	5 0 7 5 9	2 3 0 0 0 1 4	Mél:m.pierre.tripey@wana	idoo.fr			
Adre	sse du principal établisse	ement:	Ancienne a	adresse en cas de char	gement:		
RÉGIME FISC	AL DES GROUPES						
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	e des groupes de sociétés doivent	t déposer cette déclaration en deux	cexemplaires (art 223) ⊤	là U du Co	GI)	
ate d'entrée dans le groupe de our les sociétés filiales, désid		d'imposition et n° d'identification d	de la société mère:				
,	,	-					
			SIRET				
B ACTIVITÉ Activités exercées	Complexe Hippiqu	ne	Sivou	s avez changé d'activit	4 cochez l	a case	
		S D'IMPOSITION (cf. notice de la		5 avaz anange a activit	s, 0001162 11	u cusc	
. Résultat fiscal		B€	énéfice imposable au taux normal		Déficit		19 323
énéfice imposable à 15 %		Résultat net d	de cession, de concession ou de s priété industrielle assimilés imposa	ous-concession des br	evets et		
. Plus-values			prioto inagotrono acommo impoca				
V å long terme imposables å 1	5 %	PV à long terme impos	sables à 19 %	PV exonérées (ar			
			, and a 10 10				
utres PV imposables à 19 %		PV à long terme impos		□ quindecies)			
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art.	44 sexies 44 septies	Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle go art. 44 <i>quaterdecies</i>	sables à 0% 1 zones d'entreprises ou zones fr novantes, art. 44 sexies-0 A énération, Zone de	anches	éfense, art.		
Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar	44 sexies 44 septies miser (BUD), art. 44 sexi	ses nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franch Zone de développement priorita	sables à 0% a zones d'entreprises ou zones fr novantes, art. 44 sexies-0 A énération, Zone de the urbaine – Territoire entrepreneur, ar uire, art. 44 septdecies	anches	éfense, art. Autre	. 44 <i>terdec</i> ies dispositi	
3. Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar société d'investissement immotée 3. Abattement services 4. Abattement services 5. Abattement services 5. Abattement services 6. Abattement services 6. Abattement services 6. Abattements services 6. Abattem	44 sexies 44 septies miser (BUD), art. 44 sexues sobilier Bénéfice (indique	ses nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies Zone franch Zone franch Zone de développement priorita de ou défioit exonéré de r + ou - selon le cas)	sables à 0% n zones d'entreprises ou zones fr novantes, art. 44 sexies-0 A dénération, Zone de he urbaine – Territoire entrepreneur, ar siire, art. 44 septdecies Plus-values	anches restructuration de la d	éfense, art. Autre		
3. Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar société d'investissement immotée . Option pour le crédit d'impé	44 sexies 44 septies miser (BUD), art. 44 sexionobilier Bénéfici (indique) to outre-mer: dans	ses nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies Zone franch Zone franch Zone de développement prioritate ou défioit exonéré er + ou - selon le cas) s le secteur productif, art. 244 quat	sables à 0% n zones d'entreprises ou zones fr novantes, art. 44 sexies-0 A dénération, Zone de he urbaine – Territoire entrepreneur, ar siire, art. 44 septdecies Plus-values	restructuration de la dt. 44 octies A	éfense, art. Autre		
3. Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar société d'investissement immotée D IMPUTATIONS	44 sexies 44 septies 45 miser (BUD), art. 44 sexionobilier Bénéfici (indique) 57 outre-mer: dans 5 (cf. notice de la déclaration	ses nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies Zone franch Zone franch Zone de développement prioritate ou défioit exonéré er + ou - selon le oas) s le secteur productif, art. 244 quat	sables à 0% n zones d'entreprises ou zones fr novantes, art. 44 sexies-0 A dénération, Zone de he urbaine – Territoire entrepreneur, ar siire, art. 44 septdecies Plus-values	restructuration de la d t 44 octies A exonérées relevant du aux de 15%	éfense, art. Autre		
3. Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar société d'investissement immotée D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus mobilier 2. Au titre des revenus auxquei	44 sexies 44 septies miser (BUD), art. 44 seximobilier Bénéfice (indique) St outre-mer: dans (cf. notice de la déclaration de source française ou la sest attaché, en verture	ses nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franch Zone de développement prioritate ou déficit exonéré en + ou - selon le cas) si le secteur productif, art. 244 quation n° 2055-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue a	sables à 0% n zones d'entreprises ou zones fr novantes, art. 44 sexies-0 A denération, Zone de he urbaine – Territoire entrepreneur, ar aire, art. 44 septdecies Plus-values ter W du CGI (cocher la case)	anches restructuration de la d t. 44 oxfes A exonérées relevant du aux de 15% g d'impôts	éfense, art Autre		
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar Bociété d'investissement immotée Copie e e e e e e e e e e e e e e e e e e	44 sexies 44 septies miser (BUD), art. 44 seximate (BUD), art. 44 seximate (Indiquent and a se	ses nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franch Zone de développement priorita de ou défioit exonéré er + ou - selon le cas) s le secteur productif, art. 244 quat on n° 2055-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la	sables à 0% n zones d'entreprises ou zones frouvantes, art. 44 sexies-0 A dénération, Zone de la cardina de la ca	anches restructuration de la d t. 44 oxfes A exonérées relevant du aux de 15% g d'impôts	éfense, art Autre		
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar Bassins urbains à la creation auxquel Bassins urbains à dynar Bassins urb	44 sexies 44 septies miser (BUD), art. 44 sexionobilier Bénéfici (indique de la déclaration de source française out la sexi attaché, en vertru controllement de l'impôt de DN ANNUELLE SUR l'ontribution de 2,5%	Ises nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franch Zone de développement prioritale et ou définit exonéré et + ou - selon le cas) is le secteur productif, art. 244 quation n° 2065-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue are cet état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (cr.	sables à 0% n zones d'entreprises ou zones francovantes, art. 44 sexies-0 A idenération, Zone de la declaration n' 2065-SD) n zones d'entreprises ou zones francovantes, art. 44 sexies-0 A Zone de la déclaration n' 2065-SD)	anches restructuration de la d t. 44 oxfes A exonérées relevant du aux de 15% g d'impôts	éfense, art Autre		
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar société d'investissement immodée D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus mobilier 2. Au titre des revenus auxquel 'Outre-mer, un orédit d'impôt re E CONTRIBUTIONS Recettes nettes soumises à la ce	44 sexies 44 septies miser (BUD), art. 44 seximiser (Bud), art. 44 se	Ises nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franch Zone de développement priorita de ou déficit exonéré et + ou - selon le cas) Is le secteur productif, art. 244 quat on n° 2055-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue ar e cet état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (et.	sables à 0% n zones d'entreprises ou zones francovantes, art. 44 sexies-0 A idenération, Zone de la declaration n' 2065-SD) n zones d'entreprises ou zones francovantes, art. 44 sexies-0 A Zone de la déclaration n' 2065-SD)	anches restructuration de la d t. 44 oxfes A exonérées relevant du aux de 15% g d'impôts	éfense, art Autre		
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar société d'investissement imm cociété d'investissement imm cociété d'investissement imm by investissement imm cociété d'investissement imm immediate des revenus auxquel coutre-mer, un crédit d'impôt re E CONTRIBUTIO cociété d'investissement imm cociété d'investisse	44 sexies 44 septies Miser (BUD), art. 44 sexionobilier Bénéfici (indique) St outre-mer : dans S (cf. notice de la déclaration de source française ou la sest attaché, en vertu ce présentatif de l'impôt de DN ANNUELLE SUR I contribution de 2,5% DN TEMPORAIRE DE praire de solidarité au tau	Ises nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franch Zone de développement priorita de ou défioit exonéré et + ou - selon le cas) is le secteur productif, art. 244 quat on n° 2055-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue ave cet état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (cf.	sables à 0% n zones d'entreprises ou zones francovantes, art. 44 sexies-0 A idenération, Zone de la declaration n' 2065-SD) n zones d'entreprises ou zones francovantes, art. 44 sexies-0 A Zone de la déclaration n' 2065-SD)	anches restructuration de la d t. 44 octies A exonérées relevant du aux de 15% d'impôts bu une collectivité territe	éfense, art. Autre	es dispositi	fs
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar Bassins urbains auxquel Bassiette des revenus auxquel Bassiette des revenus auxquel Bassiette de la contribution tempt	44 sexies 44 septies miser (BUD), art. 44 seximiser (Bud), art. 45 se	Jeunes entreprises inn Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies Idecies Zone franch Zone de développement priorita de ou déficit exonéré er + ou - selon le oas) s le secteur productif, art. 244 quat con n° 2055-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue ar e cet état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (cf.	sables à 0% n zones d'entreprises ou zones francovantes, art. 44 sexies-0 A dénération, Zone de he urbaine – Territoire entrepreneur, an aire, art. 44 septdecies Plus-values délivrance d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger de la déclaration n° 2065-SD)	exonérées relevant du aux de 15% s' d'impôts bu une collectivité territe EXYS CbC/DAC4 (cf. na coocher la case ci-contre	éfense, art. Autre	es dispositi	fs
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar Bassins urbains auxquel Bassiette des revenus auxquel Bassiette des revenus auxquel Bassiette de la contribution tempt	44 sexies 44 septies miser (BUD), art. 44 seximiser (Bud), art. 45 se	Jeunes entreprises inn Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies Idecies Zone franch Zone de développement priorita de ou déficit exonéré er + ou - selon le oas) s le secteur productif, art. 244 quat con n° 2055-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue ar e cet état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (cf.	sables à 0% n zones d'entreprises ou zones francovantes, art. 44 sexies-0 A dénération, Zone de he urbaine – Territoire entrepreneur, an aire, art. 44 septdecies Plus-values délivrance d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger de la déclaration n° 2065-SD)	exonérées relevant du aux de 15% s' d'impôts bu une collectivité territe EXYS CbC/DAC4 (cf. na coocher la case ci-contre	éfense, art. Autre	es dispositi	fs
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar Bassins urbains à la credit d'impôt re Bassins urbains mobiler Bassins urbains a la credit d'impôt re Bassins urbains mobiler Bassins urbains a mobiler Bassins urbains a mobiler Bassins urbains a mobile d'impôt re Bassins urbains a mobile d'impôt re Bassins urbains à dynar Bassins urbai	44 sexies 44 septies miser (BUD), art. 44 sexionobilier Bénéficir (indiquer St outre-mer : dans S (cf. notice de la déclaration de source française out la set attaché, en vertu contribution de 2,5% DN ANNUELLE SUR I contribution de 2,5% DN TEMPORAIRE DE coraire de solidarité au tau S SOUMISES OU DÉs de groupe soumise au dés de de groupe et que vour le nom, adresse et num	Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franch Zone de développement priorita de ou définit exonéré et + ou - selon le cas) is le secteur productif, art. 244 quation n° 2065-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue ar cet état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (cf.	pasables à 0% a zones d'entreprises ou zones francovantes, art. 44 sexies-0 A dénération, Zone de la urbaine – Territoire entrepreneur, at laire, art. 44 septidecies Plus-values Plus-values ter W du CGI (cocher la case) délivrance d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire de la déclaration n° 2065-SD) DÉCLARATION PAYS PAR PA	exonérées relevant du aux de 15% d'impôts ou une collectivité territe AYS CbC/DAC4 (cf. no cocher la case ci-contre	éfense, art. Autre	es dispositi	fs
B. Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar cociété d'investissement imm cociété d'impôt re E	44 sexies 44 septies 44 septies miser (BUD), art. 44 seximiser (Bud)	Jeunes entreprises inn Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franch Zone de développement priorita de eu déficit exonéré ent + ou - selon le cas) si le secteur productif, art. 244 quat on n° 2065-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue ar e cet état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (cr.	province d'un certificat de crédits evec un État étranger, un territoire de la déclaration n° 2065-SD) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies C-l-1 du CGI), is du groupe pour souscrire la Nor title désignée ve de la déclaration fiscale de la Nor title des groupe (art. 223 quinquies C-l-1 du CGI), is du groupe pour souscrire la Nor title désignée ve d'identification fiscale de la Nor d'identification fiscale de la Nor d'identification fiscale de la Nor	exonérées relevant du aux de 15% d'impôts bu une collectivité territo AYS CbC/DAC4 (cf. no cocher la case ci-contre n/Adresse	éfense, art. Autre	es dispositi	fs
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar BMPUTATIONS BMPUTATIONS BMPUTATIONS B. Au titre des revenus auxquel Coutre-mer, un crédit d'impôt re E CONTRIBUTIO Bassiette de la contribution tempor G ENTREPRISE Bassiette de la société tête colaration n° 2258-SD, indique Bassiette des la société tête delaration n° 2258-SD, indique Bassiette des la société tête Bassie	44 sexies 44 septies Miser (BUD), art. 44 seximiser (Bud), art. 45 se	Jeunes entreprises inn Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franch Zone de développement priorita de eu déficit exonéré ent + ou - selon le cas) si le secteur productif, art. 244 quat on n° 2065-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue ar e cet état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (cr.	pables à 0% azones d'entreprises ou zones francovantes, art. 44 sexies-0 A dénération, Zone de la urbaine – Territoire entrepreneur, ar aire, art. 44 septdecies Plus-values ter W du CGI (cocher la case) délivrance d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'uncie de la déclaration n° 2065-SD) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), re du groupe pour souscrire la Nor litté désignée	exonérées relevant du aux de 15% d'impôts bu une collectivité territo AYS CbC/DAC4 (cf. no cocher la case ci-contre n/Adresse	éfense, art. Autre	es dispositi	fs
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar codété d'investissement immotée D IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus mobilier 2. Au titre des revenus mobilier 2. Au titre des revenus auxquel Coutre-mer, un crédit d'impôt re E CONTRIBUTIC ecettes nettes soumises à la cr F CONTRIBUTIC essiette de la contribution tempor G ENTREPRISE 1. Si vous êtes la société tête de 2. Si vous êtes la société tête de colaration n° 2258-SD, indique 8. Si vous êtes l'entreprise designer COMPTABILIT	44 sexies 44 septies Miser (BUD), art. 44 seximiser (Bud), art. 44 se	Ises nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franche de ou défioit exonéré et + ou - selon le cas) is le secteur productif, art. 244 quatron n° 2055-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue avec et état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (cf. ESOLIDARITE (cf. notice de la déclar ux de 33% SIGNÉES AU DÉPÔT DE LA Dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entidiaration n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro	province d'un certificat de crédits evec un État étranger, un territoire de la déclaration n° 2065-SD) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies C-l-1 du CGI), is du groupe pour souscrire la Nor title désignée ve de la déclaration fiscale de la Nor title des groupe (art. 223 quinquies C-l-1 du CGI), is du groupe pour souscrire la Nor title désignée ve d'identification fiscale de la Nor d'identification fiscale de la Nor d'identification fiscale de la Nor	anches restructuration de la d t. 44 octies A exonérées relevant du aux de 15% d'impôts bu une collectivité territo AYS CbC/DAC4 (cf. no cocher la case ci-contro n/Adresse collectivité de la contro n/Adresse	éfense, art. Autre	ulaire n °200	fs
8. Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar rociété d'investissement imm rociété d'impôt re IMPUTATIONS 1. Au titre des revenus auxquel r'Outre-mer, un crédit d'impôt re E CONTRIBUTIO Recettes nettes soumises à la cre recette nettes soumises à la cre recette nettes soumises à la cre recettes nettes soumises à la	44 sexies 44 septies Miser (BUD), art. 44 seximiser (Bud), art. 45 se	Ises nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franche d'activité. Les neuvelles des decies Zone franches de la decies Zone de développement priorita de la decies de la decies de la définité en la cassimité de la définité en la cassimité de la définité de la décier de	sables à 0% a zones d'entreprises ou zones frovantes, art. 44 sexies-0 A énération, Zone de he urbaine – Territoire entrepreneur, ar sire, art. 44 septdecies Plus-values ter W du CGI (cocher la case) délivrance d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un citat étranger, un territoire d'un citat étranger, un territoire d'uncite de la déclaration n° 2065-SD) pration n° 2065-SD) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), le du groupe pour souscrire la Nor N° 2065 graphe e tête de groupe (art. 223 quinquies condition d'incitation fiscale de la Nor N° 2065 d'identification fiscale de la N° N° N° 2065 d'identification fiscale d'identificatio	anches restructuration de la d t. 44 octies A exonérées relevant du aux de 15% d'impôts bu une collectivité territo AYS CbC/DAC4 (cf. no cocher la case ci-contro n/Adresse s C-l-2 du CGI), cocher n/Adresse s cbligation est sanct	Autro Autro Priale Itice du form Ita case or- Vision E	es dispositi	fs
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar cociété d'investissement imm coutre-mer, un crédit d'impôt re E CONTRIBUTIO coutre-mer, un crédit d'impôt re coutre-mer, un	44 sexies 44 septies Miser (BUD), art. 44 seximiser (Bud), art. 44 se	Ises nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franche d'activité. Les neuvelles des decies Zone franches de la decies Zone de développement priorita de la decies de la decies de la définité en la cassimité de la définité en la cassimité de la définité de la décier de	plus-values ter W du CGI (cocher la case) délivrance d'un certificat de crédits vec un État étranger, un territoire de la déclaration n° 2065-SD) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), or tité désignée Nor tité désignée Nor tité désignée Le non respect de cetter mations utiles pour télédéclarer	anches restructuration de la d t. 44 octies A exonérées relevant du aux de 15% d'impôts bu une collectivité territo AYS CbC/DAC4 (cf. no cocher la case ci-contro n/Adresse s C-l-2 du CGI), cocher n/Adresse s cbligation est sanct	effense, art. Autre Deriale Deriale La case of la c	es dispositi	fs
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar Bassins à dynar Bassins à dynar Bassins à dynar Bassins urbains à dynar Bassins urbains à dyn	44 sexies 44 septies Miser (BUD), art. 44 seximiser (BUD), art. 45 se	Isses nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies décies Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franche d'activité en vou selon le cas) si le secteur productif, art. 244 quat on n° 2055-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue ar cet état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (cf. ESOLIDARITE (cf. notice de la déclaux de 33% SIGNÉES AU DÉPÔT DE LA Dipt de la déclaration n° 2258-SD (au savez désigné une autre entité méro d'identification fiscale de l'entité diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité d'identification n° 2258-SD par la société d'identification fiscale d'	plus-values ter W du CGI (cocher la case) délivrance d'un certificat de crédits vec un État étranger, un territoire de la déclaration n° 2065-SD) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), or tité désignée Nor tité désignée Nor tité désignée Le non respect de cetter mations utiles pour télédéclarer	anches restructuration de la d t. 44 octies A exonérées relevant du aux de 15% d'impôts bu une collectivité territo AYS CbC/DAC4 (cf. no cocher la case ci-contro n/Adresse s C-l-2 du CGI), cocher n/Adresse s cbligation est sanct	effense, art. Autre Deriale Deriale La case of la c	es dispositi	fs
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar société d'investissement imm société d'impôt re Impurations	44 sexies 44 septies Miser (BUD), art. 44 seximiser (Bud), art. 44 se	Isses nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies de la condition de la condition de la condition de la condition d'une convention fiscale conclue are cet état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (et ESOLIDARITE (et notice de la déclarux de 33% ESOLIDARITE (et notice de la déclaration n° 2258-SD (et au déclaration n° 2258-SD (et notice de la déclaration n° 2258-SD (et notice de la déclaration n° 2258-SD (et notice de la déclaration n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entitée diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entitée diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entitée diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entitée diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entitée diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entitée d'identification fiscale d'identification fiscale d'identification fiscale d'	province de la déclaration n° 2065-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2004-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2005-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2005-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2005-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2005-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2005-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2005-8D)	anches restructuration de la d t. 44 octies A exonérées relevant du aux de 15% d'impôts bu une collectivité territe AYS CbC/DAC4 (cf. ne cocher la case ci-contre n/Adresse s C-l-2 du CGI), cocher n/Adresse e obligation est sanct sur le site www.impo	effense, art. Autre Deriale Deriale La case of la c	es dispositi	fs
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar Société d'investissement imm octée Dimputations 1. Au titre des revenus mobilier 2. Au titre des revenus auxquel 'Outre-mer, un crédit d'impôt re E CONTRIBUTIONS Recettes nettes soumises à la cre F CONTRIBUTIONS Resettes nettes soumises à la cre BESET SE L'AUSTE L	44 sexies 44 septies miser (BUD), art. 44 seximiser (Bud), art. 44 se	Ises nouvelles ou implantées en Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franche de ou défioit exonéré et + ou - selon le cas) is le secteur productif, art. 244 quatron n° 2055-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue avec et état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (cf. ESOLIDARITE (cf. notice de la déclar ux de 33% SIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DEPOT de la déclaration n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entiplication n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification production de la démanda de l'entiplication n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification production de l'entiplication n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification production de l'entiplication n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification production de l'entiplication n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification production n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification production n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification production n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro d'identification n° 2258-SD par la société d'identification n° 2258-S	sables à 0% n zones d'entreprises ou zones francovantes, art. 44 sexies-0 A dénération, Zone de he urbaine – Territoire entrepreneur, an aire, art. 44 septdecies Plus-values délivrance d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de la déclaration n° 2065-SD) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), d'un groupe pour souscrire la Nor No d'identification fiscale de la	anches restructuration de la d t. 44 octies A exonérées relevant du aux de 15% d'impôts bu une collectivité territo AYS CbC/DAC4 (cf. no cocher la case ci-contro n/Adresse s C-l-2 du CGI), cocher n/Adresse s cbligation est sanct	effense, art. Autre Deriale Deriale La case of la c	es dispositi	fs
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar fociété d'investissement imm fociété des revenus auxquel focit d'impôt re E CONTRIBUTIO focit des revenus auxquel focit des revenus mobilier focit des revenus auxquel focit d'impôt des revenus auxquel focit des revenus auxquel focit d'impôt des revenus auxquel focit des revenus auxquel focit d'impôt des revenus auxquel focit des revenus auxquel focit d'impôt d'impô	44 sexies 44 septies Miser (BUD), art. 44 seximiser (BUD), art. 45 se	Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle gent de des la quaterdecies decies Zone franch Zone de développement priorita de eu définit exonéré et + ou - selon le cas) si le secteur productif, art. 244 quat con n° 2065-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue ar e cet état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (cr. E SOLIDARITE (cf. notice de la declai ux de 33% SIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DE poèt de la déclaration n° 2258-SD (a) us avez désigné une autre entité méro d'identification fiscale de l'ent collectivité. Diaration n° 2258-SD par la société diquer le nom, adresse et numéro de ? OUI x NON e n° 2065-SD par voie dématéri. Vous trouverez toutes les infor nt accessibles uniquement sur l' cole: Tél: Cocher la case correspondante)	province de la déclaration n° 2065-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2004-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2005-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2005-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2005-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2005-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2005-8D) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies de didentification fiscale de la Nor N° 2005-8D)	anches restructuration de la d t. 44 octies A exonérées relevant du aux de 15% d'impôts bu une collectivité territe AYS CbC/DAC4 (cf. ne cocher la case ci-contre n/Adresse s C-l-2 du CGI), cocher n/Adresse e obligation est sanct sur le site www.impo	effense, art. Autre Driale Driale Lice du form Driale Lice du form Driale Lice du form Driale	es dispositi	fs
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynai cociété d'investissement imm courrement un crédit d'impôt re E CONTRIBUTIO CONTRIBU	44 sexies 44 septies miser (BUD), art. 44 sexications (BUD), art. 44 sexications (Indiquete at outre-mer: dans (Indiquete at outre-mer: dans (Indiquete at outre-mer: dans (Indiquete at attaché, en vertue aprésentatif de l'impôt de DN ANNUELLE SUR Indication de 2,5% DN TEMPORAIRE DE DIAMENTA DE COMMISSES OU DÉS es groupe soumise au dés de de groupe soumise au de le de groupe at que vour le nom, adresse et nun gnée au dépôt de la déce ans ce cas, veuillez indicaté tête de groupe TÉ INFORMATISÉE comptabilité informatisé souscrire le formulaire ar l'article 1738 du CGI. Seses fiscales, elles sor el de l'expertise comptabilité informatisé (CGA ou du viseur ou certificationné (CGA ou du viseur ou certification de la contraction de la certification de la c	Jeunes entreprises inn Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franch Zone de développement priorita de ou déficit exonéré en + ou - selon le cas) si le secteur productif, art. 244 quat on n° 2065-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue ar e cet état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (cr. E SOLIDARITE (cf. notice de la decla ux de 33% SIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DEPÔT DE LA DEP	sables à 0% n zones d'entreprises ou zones francovantes, art. 44 sexies-0 A énération, Zone de he urbaine – Territoire entrepreneur, an aire, art. 44 septdecies Plus-values ter W du CGI (cocher la case) délivrance d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un cet la déclaration n° 2065-SD) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies con d'identification fiscale de la Nor N° se tête de groupe (art. 223 quinquies con d'identification fiscale de la Nor N° Si oui, indication du logiciel un ialisée. Le non respect de cettermations utiles pour télédéclarer le site www.impots.gouv.fr. Nom et adresse du conseil:	exonérées relevant du aux de 15% exonér	effense, art. Autre Driale Driale Ila case or- Ila case or- Vision E Cionné par ts.gouv.fr	es dispositi	fs 55-SD)
Abattements et exonération Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Entreprise nouvelle, art. Bassins urbains à dynar fociété d'investissement imm fociété des revenus auxquel focit d'impôt re E CONTRIBUTIO focit des revenus auxquel focit des revenus mobilier focit des revenus auxquel focit d'impôt des revenus auxquel focit des revenus auxquel focit d'impôt des revenus auxquel focit des revenus auxquel focit d'impôt des revenus auxquel focit des revenus auxquel focit d'impôt des revenus auxquel focit des revenus auxquel focit d'impôt d'impô	44 sexies 44 septies Miser (BUD), art. 44 seximiser (BUD), art. 45 se	Jeunes entreprises inn Jeunes entreprises inn Zone franche d'activité nouvelle grant. 44 quaterdecies decies Zone franch Zone de développement priorita de ou déficit exonéré en + ou - selon le cas) si le secteur productif, art. 244 quat on n° 2065-SD) u étrangère, ayant donné lieu à la d'une convention fiscale conclue ar e cet état, territoire ou collectivité. LES REVENUS LOCATIFS (cr. E SOLIDARITE (cf. notice de la decla ux de 33% SIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DEPÔT DE LA DEP	pables à 0% In zones d'entreprises ou zones francovantes, art. 44 sexies-0 A dénération, Zone de he urbaine – Territoire entrepreneur, an aire, art. 44 septdecies Plus-values Plus-values délivrance d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de crédits avec un État étranger, un territoire d'un certificat de la déclaration n° 2065-SD) DÉCLARATION PAYS PAR PA (art. 223 quinquies con d'identification fiscale de la Norma d'identification fisca	exonérées relevant du aux de 15% exonér	effense, art. Autre Driale Driale Ila case or- Ila case or- Vision E Cionné par ts.gouv.fr	es dispositi	fs 55-SD)

 $Formulaire\ obligatoire$

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD N° 2065 *bis-*SD 2023

(art 223 du Code général des impôts)		ANNEXE AU	FORMULA	VIRE N° 2065-S	D				2023
I RÉPARTITION DES	PRODUITS DES ACTIONS	ET PARTS S	OCIALES, A	INSI QUE DES F	REVENUS A	SSIMILÉS [DIST	RIBUÉS	
Montant global brut des distribu	tions (1) payées par la société e	lle-même a		payées par un ét	ablissement ch	argé du servic	e des	titres b	
Montant des distributions corres	spondant à des rémunérations	ou avantages d	lont la société	ne désigne pas le	(les) bénéfici	aire (s) (2)	с		
Montant des prêts, avances o personnes interposées	·				. ,	· ' '	d		
							е		
Montant des distributions autres que celles visées en							f		
(a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g		
							h		
Montant des revenus distribués	éligibles à l'abattement de 40°	% prévu au 2° d	lu 3 de l'article	158 du CGI ∾			í		
Montant des revenus distribués	non éligibles à l'abattement de	e 40% prévu au	2° du 3 de l'ar	ticle 158 du CGI			j		
Montant des revenus répartis ®)					Total (a	à h)		
J RÉMUNÉRATIONS I	NETTES VERSÉES AUX M	EMBRES DE	CERTAINES	SOCIÉTÉS (si ce	e cadre est insu	ffisant, joindre	un ét	at du même i	modèle)
Nom, prénoms, domicile et qualit	é (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):	Pour les SARL	chaque associ	ées, au cours de la é, gérant ou non, o its forfaitaires de frai	désigné col.1,	à titre de trait	temer	nts, émolume	ents, indemnités,
* SARL, tous les associés;					Montant	des sommes	versé	es:	
* SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en * SEP et sté de copropriétair gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités	à titre de frais de mission et			autres que	is professionnels ceux visés dans onnes 5 et 6
		ou en usunuit.		proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursem	ents	Indemnités forfaitaires	Remboursements
	1	2	3	4	5	6		7	8
Nicolas SAMSON Gérant									
	50340 LES PIEUX								
Marie Pierre, Maryse, Den		socie							
31 Bis route de Barnevill Claire LE CONTE	e 50340 LES PIEUX								
	LAVILLE 50110 TOURLAVILL	1							
Familiale TRIPEY									
2 Rue des Capucins 50340	LES PIEUX	99							
K DIVERS	DOUETAINE DI LEGNING (
* NOM ET ADRESSE DU PRO	PRIETAIRE DU FONDS (en c	as de gerance i	ibre)						
* ADRESSES DES AUTRES E	TABLISSEMENTS (si ce cadre	est insuffisant, joi	ndre un état du	même modèle)					
I CARRELIE CONCE	SHAND OUR LEG ENTRED								
	RNANT QUE LES ENTREP							45.0/ T	1.40.0/
REMUNÉRAT Montant brut des salaires, abstra				FOUVERTURE DE L'EX		0 %	a	15 %	à 19 %
sommes comprises dans les DSN apprentis sous contrat et aux hand	l et versées aux		•	LT de l'exercice	ercice				
			ée au cours d						
Rétrocessions d'honoraires, de coi et de courtages (b)	mmissions	MVLT restar							
M CADRE NE CONCE	RNANT QUE LES ORGANI	ISMES BÉNÉI	FICIAIRES D	E DONS					
Montant cumulé des dons et	t versements mentionnés sur	les reçus, atte	stations ou to	us autres docume	ents et perçus	au titre de l	'exer	cice	
	Nombr	e de reçus, atte	estations ou to	ous autres docum	ents délivrés	au titre de l'	exer	cice	

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

g

(i bis)

(i ter)

i

k

2023

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

résultat comme si elles étaient imposées séparément) I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice A- Règles de droit commun Charges financières nettes de l'exercice a

EBITDA fiscal de l'exercice b

Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €) (c-1)

Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en % d

Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en % e

Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)

Montant des charges financières nettes en report transférées

Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)

Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)

Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)

Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice

Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou $(g) + 1/3 \times (h)$

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N

Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

р

q

Experts-comptables janvier 2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

2023 Déterm	nination du résulta	at net de cession, de	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	-concession de b	revets et d'actifs inc	orporels assimilés	imposable à taux	c réduit	2468
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGJ)	ss non membres d'un gr	oupe fiscal au sens de l'ar	ticle 223 A du CGI)						
I. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %	ultat net imposable aı	u taux réduit de 10 %							
-			2	3	4	5	9		7
Actif, bien ou service, famille	se, famille	Ì		Date de	Résultat net déficitaire restant à renorter au	Résultat net	Rapport d'assuiettissement	Résultat net imposable à taux réduit	able à taux réduit
de biens ou services	vices	Lenor	Lenomination	exercice de l'option	titre de l'exercice précédent	de l'exercice	au taux réduit de l'exercice	imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total									
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement	aux réduit calculé en 1	faisant usage du rapport	de remplacement						
	Date de	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément	le à taux réduit sous a	grément				
Total									

SAGE Experts-comptables janvier 2023



	Envoyé en préfecture le 14/12/2023
Complexe Hippique des Pieux	Reçu en préfecture le 14/12/2023 42
	Publié le ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE
•	

AUTRES RENSEIGNEMENTS



Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Liste des immobilisation

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Complexe Hippique des Pieux

Présenté en Euros

Compte	2051000000 / 2805100000	100000	SITE INTE	ERNET								
Désignation		Acquis le	Prix Acq.	l	Val. rés. Base amo. M. / Tx	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Dot. exo. Cum. amo. Dépréc.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 Site Internet		27/07/2016	1 709,50		1 709,50	1 709,50 L 33,33	1 709,50		1 709,50			
	Sous-total		1 709,50		1 709,50		1 709,50		1 709,50			

Compte 21540	2154000000 / 2815400000	400000	MATERIEL								
Désignation		Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo. M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0006 Ratelier		07/12/2006	579,31		579,31 L 33,33	3 579,31		579,31			
0007 Nettoyeur HP		13/02/2007	1 930,00		1 930,00 L 33,33	1 930,00		1 930,00			
0012 Broyeur 180/3 lames		24/06/2008	1 162,21		1 162,21 L 33,33	1 162,21		1 162,21			
0013 Carriole occ		05/10/2008	250,00		250,00 L 33,33	3 250,00		250,00			
0015 Baby Foot Occ		18/06/2010	1 003,34		1 003,34 L 33,33	1 003,34		1 003,34			
0016 selle de dressage		23/12/2010	750,00		750,00 L 50,00	0 220,00		750,00			
0023 Ordinateur de bureau Dell + Ecran	Ecran	19/10/2016	1 022,00		1 022,00 L 33,33	1 022,00		1 022,00			
0024 PC Portable Asus		19/10/2016	948,20		948,20 L 33,33	3 948,20		948,20			
0025 Selle Hball Arena		19/12/2016	1 020,00		1 020,00 L 20,00	1 020,00		1 020,00			
0029 Selle Cantin		11/01/2018	828,75		828,75 L 20,00	741,27	87,48	828,75			
0027 Chargeur Mailleux A110		12/04/2018	6 250,01		6 250,01 L 14,29	3 767,37	892,86	4 660,23			1 589,78
0028 Barnum 3x6 blanc		17/05/2018	1 520,00		1 520,00 L 20,00	1 253,16	266,84	1 520,00			
0030 Selle SE02 175 02C	Sortie	27/05/2019	[2 333,33]		[2 333,33] L 20,00	1 444,08	79,07	[1523,15]			[810,18]
0031 SE09 175 03A PA205 PA700	0	26/06/2020	2 500,00		2 500,00 L 20,00	1 006,94	200,000	1 506,94			90'066
0032 Ratelier RPE PM sans fond		16/09/2020	638,50		638,50 L 20,00	228,80	127,70	356,50			282,00
0033 Ratelier RPE PM sans fond		16/09/2020	638,50		638,50 L 20,00	228,80	127,70	356,50			282,00
0034 My Groom résinée		23/09/2021	949,00		949,00 L 20,00	146,57	189,80	336,37			612,63
0035 SELLE SE09 175	Entrée	01/09/2022	2 625,00		2 625,00 L 33,33	6	729,17	729,17			1 895,83
(Montants entre [] non totalisés)	Sous-total		24 614,82		24 614,82	17 482,05	3 000,62	18 959,52			5 655,30

Compte 2182000000 / 2818200000	8200000	MATERIEL ROULANT	OULANT							
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo. M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0004 Tracteur DH200 jardin	15/07/2006	2 581,52		2 581,52 L 20,00	2 581,52		2 581,52			
0006 Camion IVECO Occ	30/11/2007	55 000,00		55 000,00 L 20,00	55 000,00		55 000,00			
0009 VAN Imara by St George	13/12/2010	4 710,30		4 710,30 L 20,00	4 710,30		4 710,30			
0012 Renault Master DCI	05/11/2014	27 500,00		27 500,00 L 25,00	27 500,00		27 500,00			
0015 Tracteur Renault 103 S4	12/12/2017	9 500,00		9 500,00 L 20,00	8 650,28	849,72	9 500,000			
0016 Manitou A3W71658	09/12/2020	22 000,00		22 000,000 L 14,29	4 906,35	3 142,86	8 049,21			13 950,79
0017 VW AMAROK HIGHLINE EN-051-HZ	20/01/2021	30 628,43		30 628,43 L 20,00	8 865,23	6 125,69	14 990,92			15 637,51
Sous-total		151 920,25		151 920,25	112 213,68	10 118,27	122 331,95			29 588,30

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables Complexe Hippique des Pieux

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

Compte 2185000000 / 2818500000	500000	CHEVAU	JX PONEYS								
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0005 Pollux	30/11/2005	450,00		450,00	L 33,33	450,00		450,00			
0007 Nivas	31/12/2005	1 753,16		1 753,16	L 20,00	1 753,16		1 753,16			
0012 Loulette	08/11/2006	3 317,53		3 317,53	L 20,00	3 317,53		3 317,53			
0015 Obébé	16/05/2007	200,000		200,000	L 20,00	200,000		200,000			
0019 Osmose ponette	22/09/2007	1 200,00		1 200,00	L 20,00	1 200,00		1 200,00			
0020 Prunelle	25/10/2007	00,009		00'009	L 20,00	00'009		00'009			
0022 Prune	22/11/2007	1 200,00		1 200,00	L 20,00	1 200,00		1 200,00			
0024 Océane 1/3	06/12/2007	3 000,000		3 000,000	L 20,00	3 000,000		3 000,000			
0031 Quadrille d'herb	28/10/2008	3 000,000		3 000,000	L 20,00	3 000,000		3 000,000			
0036 Fritham Quakers	10/03/2009	3 000,00		3 000,00	L 20,00	3 000,000		3 000,000			
0039 Ravachol (Roc'h cragou)	22/09/2009	1 000,00		1 000,00	L 33,33	1 000,000		1 000,000			
0043 Mirabelle	24/09/2010	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,000		1 000,000			
0045 The hapening (Isnogood)	16/10/2010	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,000			
0048 Oscar	30/06/2011	200,00		500,00	L 33,33	200,000		200,00			
0055 NIKITA des Cormiers	01/07/2011	3 000,00		3 000,000	L 20,00	3 000,000		3 000,000			
0053 Sheyenne Pie Noir Sortie	23/12/2011	[2 500,00]		[2 500,00]	L 20,00	2 500,00		[2 500,00]			
0056 Volcan	31/07/2012	450,00		450,00	L 33,33	450,00		450,00			
0057 YOP (MILKA)	22/03/2013	230,00		230,00	L 25,00	230,00		230,00			
0058 Alouette	15/05/2013	400,00		400,00	L 33,33	400,00		400,00			
0059 Bidule (Naissance 2011)	30/06/2013	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,000			
0060 Brenda (Naissance 2011)	30/06/2013	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,000			
0061 Linove	19/07/2013	450,00		450,00	L 20,00	450,00		450,00			
0062 Choubaka (Naissance 2012)	30/06/2014	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,000			
0063 JAVA	27/10/2014	150,00		150,00	L 33,33	150,00		150,00			
0066 QUEBEC DE GRISOLLES	15/05/2016	3 600,00		3 600,00	L 20,00	3 600,00		3 600,00			
0068 Tropic de Fangaho Sortie		[2916,67]		[2916,67]	L 20,00	2 916,67		[2 916,67]			
0070 Queldame	28/06/2017	3 000,00		3 000,000	L 20,00	3 000,000		3 000,00			
0073 HELIUM DES PIEUX Sortie	01/07/2017	[1 500,000]		[1500,00]	L 20,00	1 500,00		[1 500,00]			IC
0079 QUILT	28/10/2017	2 500,00		2 500,00	L 20,00	2 337,50	162,50	2 500,00) : (
0071 Caramel	01/11/2017	200,000		200,000	L 20,00	466,67	33,33	200,00)50
0074 PRALINE	08/03/2018	650,00		00'029	L 20,00	560,81	89,19	920,00			-20
0075 Carabistouille	01/05/2018	00'009		00'009	L 33,33	00'009		00'009			000
0076 EHO	01/05/2018	245,00		245,00	L 33,33	245,00		245,00			67
0077 FLIP FLOP	01/05/2018	245,00		245,00	L 33,33	245,00		245,00			205
0078 Gribouille	01/05/2018	243,33		243,33	_						5-20
0080 ATILA	15/01/2019	3 333,33		3 333,33	L 20,00	2 307,42	29'999	2 974,09			-01
0081 GOSSE DE GOVACHE	30/06/2019	1 900,00		1 900,000	L 20,00	1 141,06	380,00	1 521,06			126,878
0083 LIVINSTONE	30/06/2019	2 000,000		2 000,00	L 33,33	2 000,000		2 000,00			14-
0084 BEABA DU LOUVRAY	26/09/2019	1 300,00		1 300,00	L 33,33	1 197,68	102,32	1 300,00			DE
0085 MAUMEEN	27/09/2019	2 000,00		2 000,00	L 33,33	1 840,75	159,25	2 000,00			L2
0086 COQUETTE	08/10/2019	1 700,00		1 700,00	L 33,33	1 547,32	152,68	1 700,00			023
0088 GRIMM	02/10/2020	300,00		300,000	L 33,33	174,72	100,00	274,72			25,2 ^{EC}



Publié le

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Complexe Hippique des Pieux

Présenté en Euros

Désignation Acquis le prix Acq. Prix Acq. Val. rés. Base amo. M. / Tx Amo. ant. Dot. exo. Cum. amo. Dépréc. Cum. dép. 0089 HZEE DU MANCHA 664/10/2020 2 000,00 1 33,33 1 159,28 666,67 1 85,33 Dépréc. Cum. dép. 0089 HRIZE DU MANCHA 671/10/2021 3 50,00 1 750,00 1 33,33 1 16,67 1 983,08 Cum. dép. Cum. dép. 0098 FRIPOLIVETTE 16/10/2021 3 50,00 1 750,00 1 33,33 826,39 1 166,67 1 983,06 Cum. dép. Cum. dép. 0098 FRIPOLIVETTE 16/10/2021 3 500,00 1 33,33 826,39 1 166,67 1 983,06 Cum. dép. Cum. d	Compte 218	2185000000 / 2818500000	500000	CHEVAUX	UX PONEYS								
U MANOIR 05/10/2020 2 000,00 L 33,33 1159,26 666,67 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Désignation		Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
Particular Par	0089 ALIZEE DU MANOIR		05/10/2020	2 000,00		2 000,00	L 33,33	1 159,26	666,67	1 825,93			174,07
Part	0093 HEROI		05/10/2020	3 500,00		3 500,00	L 33,33	2 028,71	1 166,67	3 195,38			304,62
16/10/2021 3500,00 2500,00 2500,00 23,33 826,39 1166,67 1166	0090 ETOILE MAISON		07/10/2020	1 750,00		1 750,00	L 33,33	1011,11	583,33	1 594,44			155,56
16/10/2021 3500,00 13,33 826,39 1166,67 1160,67 1160,27 1160	0098 FRIPOUNETTE		16/10/2021	3 500,00		3 500,00	L 33,33	826,39	1 166,67	1 993,06			1 506,94
SSE 12/02/2022 400,000 13,333 55,56 133,33 12/02/2022 5000,000 1300,000 133,33 51,39 500,000 12/02/2022 5000,000 1500,000 133,33 643,52 1666,67 20,000 1500,000 133,33 51,39 500,000 130,000 130,000 130,000 133,33 1217,13	0099 GAMINE		16/10/2021	3 500,00		3 500,00	L 33,33	826,39	1 166,67	1 993,06			1 506,94
JALYSKA Entrée 5 000,00 5 000,00 L 33,33 643,52 1 666,67 2 A Entrée 1500,00 L 33,33 51,39 500,00 2 500,00 A Entrée 19/08/2022 3 700,00 2 33,33 51,39 500,00 966,11 774,54 A Entrée 02/11/2022 3 500,00 L 33,33 774,54 774,54 774,54 Caux Entrée 02/11/2022 3 500,00 1 500,00 L 33,33 774,54 774,54 Caux Entrée 24/02/2023 516,67 1 500,00 L 33,33 32,05 2281,94 Entrée 24/02/2023 516,67 516,67 23,33 32,05 32,05 Entrée 24/02/2023 516,67 23,33 32,05 32,05 Entrée 24/02/2023 516,67 33,33 32,05 32,05 Entrée 24/02/2023 516,66 33,33 33,33 32,05 32,05 Entrée 24/02/2023 <td>0097 FRIMOUSSE</td> <td></td> <td>01/02/2022</td> <td>400,00</td> <td></td> <td>400,00</td> <td>L 33,33</td> <td>55,56</td> <td>133,33</td> <td>188,89</td> <td></td> <td></td> <td>211,11</td>	0097 FRIMOUSSE		01/02/2022	400,00		400,00	L 33,33	55,56	133,33	188,89			211,11
JALYSKA Late of the control of the contro	0095 GASKO		12/02/2022	5 000,000		5 000,00	L 33,33	643,52	1 666,67	2 310,19			2 689,81
Entrée 19/09/2022 3.700,00 L 33,33 966,11 1272,13 1217,13 12 12 12 12 12 12 12	0096 HOLY DE JALYSKA		24/05/2022	1 500,00		1 500,00	L 33,33	51,39	500,00	551,39			948,61
Entrée 02/11/2022 3.500,00 L 33,33 774,54 1217,13 1	0100 VANESSA	Entrée		3 700,00		3 700,00	L 33,33		966,11	966,11			2 733,89
N Entrée 02/11/2022 5 500,00 L 33,33 1 217,13 1 Caux Entrée 02/11/2022 3 500,00 L 33,33 774,54 774,54 Caux Entrée 02/11/2022 1 500,00 L 33,33 281,94 281,94 Entrée 24/04/2023 516,67 L 33,33 281,94 32,05 Entrée 24/04/2023 516,66 1 33,33 32,05 Entrée 24/04/2023 516,66 L 33,33 32,05 Entrée 24/04/2023 516,66 L 33,33 32,05 Entrée 3717,35 93 717,35 73 983,62 13 006,36 70	0102 AMAMDA	Entrée		3 500,00		3 500,00	L 33,33		774,54	774,54			2 725,46
Caux Entrée 02/11/2022 3 500,00 L 33,33 774,54 784,54 78	0103 Jument FN	Entrée		5 500,00		5 500,00	L 33,33		1 217,13	1 217,13			4 282,87
Caux Entrée 08/12/2022 1 500,00 L 33,33 281,94 2 Entrée 24/04/2023 516,67 516,67 L 33,33 32,05 32,05 Entrée 24/04/2023 516,67 L 33,33 32,05 32,05 Entrée 24/04/2023 516,66 L 33,33 32,05 32,05 Entrée 24/04/2023 516,66 L 33,33 32,05 32,05 Entrée 24/04/2023 93 717,35 93 717,35 61 306,36 13 006,36 70 0	0104 ZORRO	Entrée		3 500,00		3 500,00	L 33,33		774,54	774,54			2 725,46
Entrée 24/04/2023 516,67 5 516,67 L 33,33 32,05 5 516,67 L 33,33 52,05 5 516,67 L 33,33 5 516,67 L 34,67 L	0105 poney Be Caux	Entrée		1 500,00		1 500,00	L 33,33		281,94	281,94			1 218,06
Entrée 24/04/2023 516,67 5 516,67 L 33,33 32,05 Entrée 24/04/2023 516,66 L 33,33 516,67 L 33,33 32,05 Entrée 24/04/2023 516,66 L 33,33 52,05 Entrée 94/04/2023 516,66 L 33,33 516,66 Entrée 94/04/2023 516,66	0107 DANONE	Entrée		516,67		516,67	L 33,33		32,05	32,05			484,62
Entrée 24/04/2023 516,66 L 33,33 32,05 le [] non totalisés] Sous-total 93 717,35 93 717,35 63 983,62 13 006,36 70 0°	0108 DUNLOP	Entrée		516,67		516,67	L 33,33		32,05	32,05			484,62
Sous-total 93 717,35 93 717,35 63 983,62 13 006,36	0109 CHARLO	Entrée		516,66		516,66	L 33,33		32,05	32,05			484,61
	(Montants entre [] non totalisé			93 717,35		93 717,35		63 983,62	13 006,36	70 073,31			23 400,71

Compte 272000000 /		PARTS SOCIALES	CIALES								
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo. M. / Tx	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nett
0001 Parts Sociales CA	11/01/2006	151,47		_	N.A.0,00						151,4
0002 capit int part soc	23/05/2007	4,59		_	N.A.0,00						4,5
0003 souscrip parts sociales CA	05/12/2007	15,30		_	N.A.0,00						15,3
0004 capit int parts soc CA	22/05/2008	6,12		_	N.A.0,00						6,1
0005 SOUSCRIPTION T INT PART SOC 70	06/05/2009	7,65		_	N.A.0,00						7,6
0006 CAPIT INT PART SOC 70415188600	22/04/2010	6,12		_	N.A.0,00						. '9
0007 CAPIT INT PART SOC CA	21/04/2011	6,12		_	N.A.0,00						. '9
0008 CAPIT INT PART SOC 70415188600	20/04/2012	6,12			N.A.0,00						. '9
0009 CAPIT INT PART SOC 70415188600	18/04/2013	4,59		_	N.A.0,00						4
0010 PS LES PIEUX	06/05/2015	3,06		_	N.A.0,00						ő
0011 PS LES PIEUX	19/05/2016	4,59		_	N.A.0,00						4
0012 PS LES PIEUX	08/06/2017	6,12		_	N.A.0,00						. '9
0013 PS LES PIEUX	07/06/2018	6,12		_	N.A.0,00						. 9
0014 PS LES PIEUX	23/05/2019	7,65			N.A.0,00						7,0
0015 PS LES PIEUX	29/05/2020	7,65		_	N.A.0,00						7,
0016 PS LES PIEUX	03/06/2021	7,65		_	N.A.0,00						7,0
0017 PS LES PIEUX	03/06/2022	7,65		_	N.A.0,00						7,0
0018 PS LES PIEUX Entrée	02/06/2023	9,18		_	N.A.0,00						တ်
Sous-total		267,75									267,1



58 912,06

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Présenté en Euros

213 074,28 26 125,25 195 388,85 271 961,92 272 229,67 Total général

Complexe Hippique des Pieux

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023 52LO

ID: 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE



Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :

Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL : Parc Technopole - Rue Albert Einstein 53810 CHANGÉ